



---

**Master 2 Mention santé publique  
Parcours « Enfance, jeunesse :  
politiques  
et accompagnements »  
Promotion : 2019-2020**

---

**Le diagnostic jeunesse partagé  
vecteur d'une démarche participative  
modifiant les contours de la politique  
de jeunesse à Acigné**

**Mémoire réflexif**

---

Elise BUCHON  
Juin 2020  
*Sous la direction de  
Patricia LONCLE*



---

## REMERCIEMENTS

---

Vous commencerez sûrement la lecture par ces remerciements et sachez qu'ils sont adressés avec sincérité. Avant d'aller plus loin, laissez-moi vous préciser que ce travail est le fruit de beaucoup de rencontres et d'encouragements.

Je tiens tout particulièrement à exprimer un grand merci à Patricia Loncle, directrice de ce mémoire, pour m'avoir accompagnée dans cette « aventure ». Sa disponibilité épatante, sa bonne humeur et son soutien sans faille m'auront été très précieux.

Je remercie Céline Martin, pour avoir accepté de présider mon jury de soutenance.

Je souhaite remercier Pascale Petit-Sénéchal pour son écoute et son suivi pendant ma période de stage.

Merci à tous les enseignants et intervenants qui ont rendu le contenu de la formation si enrichissant, et également à tous mes camarades de classe que j'avais plaisir à retrouver une semaine par mois.

Je voudrais ensuite chaleureusement remercier Cédric Besnard, mon tuteur de stage, pour son accueil au sein du service jeunesse de la Ville d'Acigné. Il a su m'accompagner et me faire confiance dans la réalisation de ma mission. Je remercie beaucoup Cassandra, Pierre et Emilie, mes collègues de bureau sur qui je pouvais compter. J'en profite pour remercier le personnel de la Mairie d'Acigné pour leur accueil bienveillant. Bien évidemment, je remercie vivement tous les jeunes acignolais qui ont nourri mon diagnostic de territoire.

Ce mémoire symbolise la fin de ma période estudiantine et j'en profite pour remercier mes amis, ma famille et plus particulièrement mes parents, ma sœur Céline, pour les guides qu'ils ont été et les piliers qu'ils sont aujourd'hui. Mes derniers mots reviennent tout naturellement à Benoît...celui qui m'épaule au quotidien et l'embellit, merci à toi, pour tout !



---

# SOMMAIRE

---

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	1
<b>SOMMAIRE</b> .....	3
<b>LISTE DES SIGLES UTILISES</b> .....	5
<b>PRÉAMBULE</b> .....	6
<b>INTRODUCTION</b> .....	7
Le contexte institutionnel .....	7
L'environnement de stage .....	7
La commande et la mission de stage.....	7
La démarche réflexive au regard de la mise en situation professionnelle .....	8
Le questionnement de recherche.....	8
La démarche de diagnostic partagé comme objet d'expérimentation .....	8
L'intérêt du sujet pour une future professionnelle .....	9
<b>1 Le diagnostic partagé au service de la politique locale de jeunesse et de son réseau d'acteurs</b> .....	11
1.1 L'implication de différents échelons d'acteurs publics dans la politique jeunesse acignolaise .....	11
1.1.1 L'élaboration de la politique locale de jeunesse .....	11
1.1.2 L'application de la politique au sein du territoire local .....	14
1.1.3 Le réseau partenarial comme soutien à la politique locale de jeunesse.....	17
1.2 Le diagnostic partagé comme outil d'aide à la co-construction de la politique jeunesse locale .....	19
1.2.1 L'évaluation pour caractériser et recenser les besoins d'une jeunesse mouvante .....	20
1.2.2 Un diagnostic partagé révélant des décalages entre la collectivité acignolaise et les jeunes.....	23

1.2.3	L'analyse de la démarche d'enquête pour aiguiller la future politique locale de jeunesse .....	26
<b>2</b>	<b>Vers une politique de jeunesse favorisant la participation des jeunes .....</b>	<b>29</b>
2.1	La participation à la vie locale : de l'affichage politique à l'envie de coopérer entre jeunes et acteurs publics .....	29
2.1.1	Une injonction à la participation par les pouvoirs publics .....	30
2.1.2	Le déploiement d'outils encourageant l'expression des jeunes .....	32
2.1.3	La mise en place d'instances de rencontres entre jeunes et élus .....	34
2.2	L'envie de participer des jeunes acignolais : leur volonté d'engagement personnel et collectif .....	37
2.2.1	L'appétence des jeunes pour la dynamique de projets .....	37
2.2.2	Une participation des jeunes dans le territoire demandant à être accompagnée .....	39
2.2.3	Le souhait des jeunes d'avoir un espace ressource à disposition .....	42
	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>45</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>47</b>
	<b>LISTE DES ANNEXES .....</b>	<b>52</b>

---

## **LISTE DES SIGLES UTILISES**

---

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CCL : Comité Consultatif Local

CTG : Convention Territoriale Globale

DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

DGS : Directeur Général des Services

EHESP : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PEDT : Projet Educatif Territorial

PIA : Programme d'Investissement et d'Avenir

## PRÉAMBULE

---

Cet exercice réflexif m'amène à prendre du recul sur mon expérience vécue en tant que stagiaire au sein d'un service jeunesse municipal, tout en la mettant en perspective avec des lectures et enseignements qui auront nourri ma dernière année d'étude. Ce mémoire y met un point d'orgue.

Il m'a donc semblé important de me concentrer sur un sujet pour lequel j'aurais eu envie d'approfondir mes connaissances, tout en les alliant à mes observations de stage.

Mon immersion professionnelle s'est déroulée au sein d'une municipalité qui souhaite redynamiser sa politique territoriale de jeunesse. Selon moi, ce cheminement doit s'insérer dans une démarche participative dans laquelle il est nécessaire d'associer les jeunes aux côtés de tous les acteurs jeunesse concernés.

« L'action est rendue possible par la parole et la parole est le véhicule par excellence de la politique » (Michel Bass, 2008, p.34).

« Rien ne se fera sans les jeunes. C'est pourquoi cette politique ne peut être entreprise et menée à bien qu'avec ceux à qui elle s'adresse » (Bertrand Schwartz, 1981).

Ces citations mettent en évidence le fait que la participation, et notamment celle des jeunes, peut être vectrice de changements. C'est sur cette hypothèse que s'appuie ce travail.



# **INTRODUCTION**

---

Cette partie introductive me permet de poser le cadre général, en présentant le contexte de mon stage et le cheminement qui entoure la réflexion qui en découle.

## **Le contexte institutionnel**

Pendant près de sept mois, entre le 23 septembre 2019 et le 24 avril 2020, j'ai réalisé mon stage au sein du service jeunesse de la Ville d'Acigné dans lequel une tâche m'a été attribuée.

## **L'environnement de stage**

Cette ville périurbaine fait partie de l'intercommunalité de Rennes Métropole et se situe à une dizaine de kilomètres à l'Est de Rennes. Elle est peuplée de 6899 habitants et la part des 0-29 ans représente 37,3 % de la population totale (INSEE 2020).

Cette expérience de stage a été pour moi l'occasion d'intégrer une équipe de techniciens, de comprendre son fonctionnement et ses objectifs. Elle m'a également permis d'avoir un rôle de chargée de mission avec des responsabilités et une certaine autonomie, sous la direction du directeur du service et également tuteur de stage, Cédric Besnard.

J'ai intégré le service jeunesse d'Acigné dans un contexte de remise en question de la politique locale de jeunesse. Les techniciens et les élus sentaient qu'elle n'était pas en adéquation avec les jeunes de 14 ans et plus. Une stratégie de redynamisation des actions pour la jeunesse était à penser.

## **La commande et la mission de stage**

L'objet de ma mission de stage a été de réaliser le diagnostic jeunesse de la Ville d'Acigné. Le service jeunesse et les élus souhaitaient avoir un état des lieux des caractéristiques et besoins des 14-17 ans par le recueil de leurs paroles. De cette connaissance plus fine des jeunes du territoire, des enjeux pour la future politique ont été dégagés. Ce travail, qui m'a été confié, m'a permis d'observer les liens réciproques entre le diagnostic et la politique locale de jeunesse.

Le diagnostic d'Acigné est ancré dans une réelle réflexion d'évolution des politiques de jeunesse dans le territoire et, plus largement, dans la métropole rennaise. Son élaboration s'inscrit dans une démarche participative, marquée par différentes phases de consultation des acteurs impliqués dans cette politique.

## **La démarche réflexive au regard de la mise en situation professionnelle**

La prise de distance avec l'environnement de stage dans lequel j'ai évolué, m'a amenée à un questionnement de recherche pour lequel ma commande de stage apporte une réponse. Cette démarche me donne également l'opportunité de réfléchir aux enrichissements personnels qui en émanent.

### **Le questionnement de recherche**

A la suite de mon expérience de stage je me questionne sur l'influence du diagnostic jeunesse sur la politique à laquelle il s'intéresse.

La problématique qui guidera ma réflexion est la suivante : **Dans quelle mesure une politique locale de jeunesse peut-elle s'adapter à une population en permanente évolution ?**

Mon mémoire réflexif se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le soutien à la participation des jeunes offre la possibilité aux acteurs de rester en éveil sur les besoins et envies des jeunes qui se succèdent. La reconnaissance de leur expertise permet d'ajuster la politique de jeunesse et, dans le même temps, valorise la parole des jeunes.

### **La démarche de diagnostic partagé comme objet d'expérimentation**

« Faire le choix d'une politique de jeunesse [...] un risque et un pari pour l'avenir » (Bier, Richez, 2010, p.106). En effet, Bernard Bier et Jean-Claude Richez soulignent l'instabilité de la politique de jeunesse qui évolue entre la commande publique et les réalités de terrain, mais également entre l'offre établie et les évolutions des jeunes.

La définition des enjeux de la politique de jeunesse doit se faire au regard des besoins changeants des jeunes du territoire. « Les parcours ne sont plus prédéfinis, l'avenir

est forcément incertain » (Davoust Lamour, 2016, p.284). Les politiques de jeunesse se concentrent souvent sur des actions liées aux activités de loisirs, mais les jeunes aspirent aussi à d'autres besoins (Marcato, 2016, p.252). Ce constat est observable à Acigné aujourd'hui.

Les 14-17 ans auxquels s'intéresse le diagnostic sont également en pleine quête d'autonomie. Ils vivent au sein de leur foyer familial, ne sont pas autonomes financièrement mais ils sont sur la voie de l'émancipation vers l'âge adulte. En effet, ils ont des opinions qui s'affirment, ils sont en capacité de prendre des décisions propres, d'expérimenter, etc. Leur expertise est précieuse pour faire changer la politique qui leur est adressée et pour l'inscrire dans une démarche plus épanouissante pour tous.

Le diagnostic jeunesse a été l'occasion de valoriser la parole de ces jeunes et de faire émerger des réflexions autour de leur participation. Pourquoi attendre le prochain diagnostic pour permettre aux jeunes de s'exprimer ? Pour évoluer d'une manière efficace et juste, la politique de jeunesse peut intégrer la parole de ceux qu'elle vise et ceux qui l'élaborent.

### **L'intérêt du sujet pour une future professionnelle**

Le concept de participation des jeunes a régulièrement été abordé au cours de cette dernière année de Master, lors de mes temps d'école mais surtout de stage. C'est une préoccupation des pouvoirs publics qui semble être généralisée, pourtant, le souhait de faire participer les jeunes n'est pas récent. Dès les années trente, Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État aux Loisirs et aux Sports, a encouragé leur participation (Interview de Patricia Loncle, 2013).

A l'échelle métropolitaine, cette volonté, axée sur les 14-17 ans, anime le groupe jeunesse que j'ai intégré. Cette expérience m'a permis de rencontrer de nombreux acteurs, d'échanger avec eux sur leur accompagnement de jeunes et de m'intéresser au développement des espaces d'initiatives jeunesse. Mon travail de diagnostic a également apporté une expertise sur les attentes de jeunes et de professionnels d'une municipalité de la métropole.

Pendant mon stage, j'ai pu constater que ce processus participatif était long à mettre en œuvre, d'autant plus lorsque les jeunes n'ont pas l'habitude d'être sollicités et n'ont pas conscience des droits et actions jeunesse qui s'offrent à eux. De nombreuses conditions

doivent être réunies et la démarche doit être soutenue par le réseau d'acteurs jeunesse du territoire. A Acigné, ces derniers représentent le corps politique, les techniciens des services municipaux, les animateurs socioculturels ou des associations sportives. Toutes ces personnes entreprennent des actions directes ou indirectes, à destination des jeunes, et découlent de la politique de jeunesse. L'envie de redéfinir les contours de la politique de jeunesse était partagée par les élus et les acteurs jeunesse acignolais. Dans ce contexte, je me suis vite sentie investie d'une mission qui était attendue et qui aurait des conséquences sur le territoire, ce qui l'a rendue d'autant plus stimulante. J'ai consulté les jeunes dans un cadre formel mais très vite, le diagnostic s'est inscrit dans une démarche participative plus informelle. Suite à mes rencontres avec les jeunes du territoire et à un travail étroit avec la responsable de l'espace jeunes, les prémices d'initiatives de jeunesse ont pu voir le jour. Cette valorisation de la jeunesse a conclu mon stage et est désormais mise en avant dans ce mémoire.

Cet écrit réflexif me permet de me questionner sur l'adaptation de la politique locale de jeunesse à la population mouvante qu'elle vise. Cela sous-entend qu'elle doit pouvoir être souple et non pas figée dans le temps. Dans le cadre de ma situation de stage, l'évolution de cette politique est précédée d'une démarche de diagnostic partagé. Il se compose d'une période d'évaluation des caractéristiques des 14-17 ans du territoire puis présente des projections pour de futures actions de jeunesse. Opérer une prise de distance vis-à-vis de cet outil constitue l'occasion de tirer les leçons de ce déploiement et me permettra, si j'en ai l'opportunité, d'être plus aguerrie dans mes missions à venir.

Dans les parties suivantes, je développerai le positionnement du diagnostic partagé en tant que préconisateur pour la politique locale de jeunesse **(1)** conduisant à la valorisation de la participation des jeunes dans la vie locale **(2)**.

# **1 LE DIAGNOSTIC PARTAGE AU SERVICE DE LA POLITIQUE LOCALE DE JEUNESSE ET DE SON RESEAU D'ACTEURS**

---

Par son caractère transversal et son cadrage institutionnel, la politique de jeunesse implique un vaste maillage d'acteurs (1.1). Le diagnostic partagé est un moyen de les investir et de les solliciter dans la réflexion sur la jeunesse du territoire acignolais (1.2).

## **1.1 L'implication de différents échelons d'acteurs publics dans la politique jeunesse acignolaise**

Il me semblait approprié de débiter par la présentation de la politique locale de jeunesse et du réseau de professionnels qui gravite autour, de près ou de loin. Les décideurs politiques et le technicien (1.1.1), les animateurs (1.1.2) ou les partenaires extérieurs (1.1.3) apportent une plus-value différente et sont supposés travailler ensemble pour une ambition commune : le soutien à la jeunesse du territoire.

### **1.1.1 L'élaboration de la politique locale de jeunesse**

La politique de jeunesse est territorialisée car elle s'applique à un espace défini (A). Elle est issue d'une volonté politique (B) et d'un travail entre l'élue et le technicien du service jeunesse (C).

#### **A) Une politique locale de jeunesse propre à chaque territoire**

Une politique de jeunesse présente plusieurs caractéristiques. Elle concerne plusieurs secteurs publics car la jeunesse est une notion transversale. Elle a pour but de mettre en œuvre les conditions et les opportunités qui permettront aux jeunes d'accroître leurs compétences et de s'affirmer en tant que citoyens (définition du Conseil de l'Europe).

La compétence jeunesse peut se déployer à l'échelle locale et n'est donc pas identique dans tous les territoires. En effet, Patricia Loncle rappelle qu'elle contient des spécificités, propres à chaque territoire et qu'il est primordial de les analyser en fonction de ces paramètres (Loncle, 2013, p.14).

Bruno Jarry a exposé quatre grands principes déterminant la politique locale de jeunesse (Jarry, 2010, p.19) :

- **le principe de réalité**, faisant référence aux moyens humains et financiers qui sont nécessaires pour le déploiement de la politique,
- **le principe de participation** qui implique d'associer les jeunes lors de l'élaboration de la politique,
- **le principe de continuité** qui signifie que le déploiement des dispositifs de jeunesse doit se faire dans la durée,
- **le principe de visibilité** suppose que les objectifs de la politique de jeunesse doivent être lisibles.

En réalité, ces principes sont des idéaux et les politiques locales de jeunesse sont souvent conditionnées aux compétences des collectivités et aux choix des décideurs publics.

En arrivant dans la municipalité d'Acigné j'ai pu me rendre compte que les actions jeunesse étaient peu nombreuses. En effet, les actions jeunesse sont inhérentes au fonctionnement de l'espace jeune de la Motte et de sa proposition d'activités de loisirs. Les élus se sont davantage investis en faveur de la politique de l'enfance lors du précédent mandat. Toutefois, il y a une dizaine d'années, les actions en direction des jeunes étaient diversifiées par la présence d'évènements, de dispositifs de soutien aux projets ou encore par l'ouverture d'un espace d'information jeunesse. Ce dynamisme était porté par une équipe d'animateurs stable, ce qui n'a pas été le cas lors du dernier mandat

## B) Le cadrage politique

La répression des conduites délinquantes des jeunes est une des causes du fondement d'une politique locale de jeunesse. Encore aujourd'hui, Patricia Loncle rappelle que les actions publiques ont tendance à être déployées en réponse à des problèmes individualisés en dénonçant le comportement des jeunes (Loncle, 2012).

La Ville d'Acigné a développé ses premières actions jeunesse dans les années 1990. Elles faisaient suite à des nuisances créées par quelques bandes de jeunes. Le premier espace jeunes de la ville a vu le jour en 1991. Le service municipal enfance-jeunesse sera créé plus tard, en 1999. Aujourd'hui, son équipe de techniciens se compose d'un directeur de service (ayant également en charge le domaine scolaire, de l'enfance et du sport), d'une responsable et animatrice de l'espace jeunes et des temps périscolaires, ainsi que d'un animateur jeunesse et périscolaire.

La politique de jeunesse municipale est encadrée par le Maire et l'élu délégué à la jeunesse. Lors du précédent mandat municipal 2014-2020, l'élu concerné avait une délégation à la petite enfance, à l'enfance, à la vie scolaire et à la jeunesse. Depuis les dernières élections municipales de mars 2020, les délégations ont été redistribuées et un adjoint délégué aux sports et à la jeunesse, David Nicole a été nommé. Ce choix a été opéré pour rapprocher les domaines des sports et de la jeunesse, notamment dans la mise en œuvre d'actions locales.

Les élus travaillent en partenariat avec les techniciens et les différents acteurs jeunesse du territoire. La taille et la proximité des services facilitent les échanges entre eux. Les acteurs du territoire se réunissent notamment lors de la tenue du Comité Consultatif Local (CCL) Enfance-Jeunesse, instance d'échanges et de communication au sujet de la politique enfance-jeunesse de la ville.

### C) Le binôme élu et technicien

L'élu et le technicien sont complémentaires et prédisposés à travailler ensemble dans la construction de la politique de jeunesse.

Leur relation dépend de quatre attributs selon une étude révélée par l'Observatoire de la jeunesse (Dumollard, Halter, 2015, p.2) :

- la légitimité du statut de l'élu,
- les connaissances du terrain et les compétences du responsable technique,
- la construction d'un réseau de relations grâce à leurs postures,
- la capacité à fédérer les acteurs jeunesse.

Ces deux figures de la municipalité sont des « managers publics » (Halter, 2014, p.34). Ils doivent sensibiliser leurs collaborateurs à l'importance de la prise en considération de la jeunesse, caractérisée par des besoins transversaux. L'engagement politique pour la jeunesse est un choix pour une commune car elle n'est pas une compétence obligatoire. L'élu doit défendre une politique de jeunesse plus ou moins ambitieuse auprès du conseil municipal, tandis que le technicien véhicule et traduit les orientations politiques auprès des acteurs de terrain. Leur implication peut néanmoins être freinée par le budget attribué à la jeunesse, dans un contexte où les dotations étatiques sont en baisse. Ces circonstances restreignent l'intervention des collectivités territoriales à leurs

compétences obligatoires et compliquent leur projection vers des mesures adaptées aux jeunes.

A Acigné, les temps de rencontre entre le directeur du service jeunesse et l'élu délégué sont réguliers. La communication entre eux revêt une importance capitale. Leurs positions sont stratégiques, ils agissent entre le Maire et les animateurs et s'ils parviennent à un accord, les actions jeunesse peuvent rapidement être déployées sur le terrain. Les animateurs socioculturels traduisent ensuite les directives de la politique de jeunesse en actions. Ces professionnels sont au contact des jeunes et disponibles pour eux. Ils ont une bonne connaissance du public et ont des avis à prendre en compte pour la redéfinition d'une politique de jeunesse.

### **1.1.2 L'application de la politique au sein du territoire local**

Au sein du territoire d'Acigné, les jeunes disposent de lieux ressources dédiés à leur tranche d'âge **(A)** et animés par des personnes qui sont à leur écoute **(B)**.

#### **A) La structure jeunesse : le lieu ressource**

L'espace jeunes de la Motte est la structure jeunesse de la ville, déclaré Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). Il peut accueillir jusqu'à trente-six mineurs âgés de 10 à 17 ans au sein de ses deux locaux. Un local est dédié à la tranche d'âge 10-13 ans et l'autre à celle des 14-17 ans. Ce dernier a dû être prêté à d'autres associations pendant plus d'un an, mais sa réouverture pour les jeunes est programmée pour l'été 2020. Cet événement sera l'occasion d'expérimenter, puis de poursuivre, les réflexions émergentes sur son nouveau fonctionnement. Actuellement, l'espace jeunes est ouvert les mercredis après-midis en période scolaire, tous les après-midis et deux soirées par semaine pendant les vacances scolaires. L'ouverture sur les temps de week-end n'est plus d'actualité et sera également à réfléchir.

La structure jeunesse a trois fonctionnalités principales. Premièrement, c'est un lieu convivial, d'écoute et d'échange, qui est ouvert en accueil informel à tous les jeunes. Deuxièmement, c'est un espace d'animation proposant des activités de loisirs, des sorties et encore des séjours en période estivale. Enfin, l'espace jeunes a pour vocation de soutenir les projets des jeunes acignolais. Ce dernier rôle a été en retrait ces dernières années, mais



réapparaît aujourd'hui grâce à la nouvelle orientation amorcée par les élus et les professionnels du service jeunesse.

J'ai pu constater que l'espace jeunes n'était pas identifié comme un lieu ressource pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans. L'étude quantitative que j'ai réalisée révèle que 97,2 % des 14-17 ans ayant répondu connaissent la structure mais que 85,9 % ne la fréquentent pas. Les jeunes m'ont souvent répété que le cadre, la programmation et la large tranche d'âge qui se côtoie dans les lieux, étaient des freins à leur venue : « *l'espace jeunes c'est pour les petits* », « *être avec des dix ans c'est soulant parfois* »<sup>1</sup>.

## B) L'animateur jeunesse : la personne ressource

### a) *Une figure reconnue par les jeunes*

L'animateur travaille en équipe pour assurer l'épanouissement des usagers. Il est reconnu pour mettre en place des activités de loisirs à destination des jeunes mais cela implique d'autres fonctions et compétences « cachées ». En effet, la vision de l'animateur socioculturel doit dépasser celle de l'encadrant qui propose une offre jeunesse. C'est une réelle personne ressource pour les jeunes du territoire, ce qui suppose de les accompagner sur des problématiques sociales, ou encore vers leur émancipation citoyenne pour les plus désireux d'autonomie. « La frontière est floue entre l'individu, l'animateur grand frère et l'animateur professionnel » (Précas, 2004, p.34).

Ainsi, l'animateur doit faire preuve de capacités d'adaptation et d'innovation. J'ai pu me rendre compte que cette polyvalence s'imposait également à l'espace jeunes d'Acigné puisque j'ai été animatrice au sein de la structure, pendant les deux mois d'été qui ont précédé mon stage.

Les sensibilités des animateurs ont également une importance dans leurs relations avec les jeunes. A Acigné, la responsable de l'espace jeunes a une appétence pour les arts créatifs et l'animateur pour les sports. Cette complémentarité favorise la mixité au sein de la structure.

Par conséquent, les animateurs ont une relation privilégiée avec les jeunes qu'ils côtoient car ils sont en contact direct avec eux. En plus d'assurer le fonctionnement de la

---

<sup>1</sup> Paroles de jeunes rencontrés pendant mon stage.

structure jeunesse, ils sont également les « passeurs » de la politique locale de jeunesse et « les rapporteurs » des besoins des jeunes (Bordes, 2007, p.106).

Le rôle de l'animateur est précieux pour les jeunes et pour les autorités publiques mais il n'est pas toujours reconnu comme tel.

*b) La précarité du statut d'animateur*

Le métier d'animateur socioculturel est qualifié de précaire par Francis Lebon (Lebon, 2013, p.63-64). Il recense plusieurs causes à cette situation. Tout d'abord, la profession impose d'accompagner des jeunes pendant leurs temps libres et donc, d'avoir des horaires atypiques. Cette flexibilité est également demandée aux animateurs qui travaillent auprès de plusieurs tranches d'âges. En effet, pour combler les effectifs et proposer des contrats à temps plein, ou presque, les municipalités créent des « postes multitâches ». A Acigné, la responsable et l'animateur de l'espace jeunes partagent leur temps de travail entre le domaine de l'animation jeunesse et celui du périscolaire. Côté des enfants de dix ans est un atout pour assurer leur transition vers l'espace jeunes. Mais, c'est aussi une limite car les autres jeunes peuvent assimiler ces professionnels à des « animateurs pour enfants ».

A cet inventaire, s'ajoutent des salaires bas. En effet, l'enquête Emploi de l'INSEE de 2003 révèle que la première raison qui entraîne les animateurs à quitter leur emploi est la faiblesse de leurs revenus (Lebon, 2009, p.72). Le salaire horaire net moyen des animateurs socioculturels et de loisirs en Bretagne, en 2014, était de 10,18€ tandis qu'il était de 12,50€ pour l'ensemble des métiers (INSEE Analyses, 2017).

Par conséquent, cette précarité épuise les animateurs jeunesse et provoque un important turn over dans les services (Morvan, 2020, p.9). Cette instabilité s'observe au sein du service jeunesse d'Acigné depuis quelques années. Les animateurs qui quittent le service et ceux en poste aujourd'hui semblent regretter de ne pas avoir un temps plein dédié à la jeunesse et d'avoir un contrat à durée déterminée.

Lorsque j'ai débuté mon stage au sein du service jeunesse, la responsable et l'animateur de l'espace jeunes débutaient dans leur poste aussi. J'ai constaté combien ils ont dû redoubler d'énergie pour avoir la confiance des jeunes, pour réfléchir au fonctionnement de la structure, pour développer des actions jeunesse, pour participer à mes côtés à la déclinaison de préconisations pour la future politique de jeunesse, etc. La

valorisation de toutes ces actions ne peut pas se faire sur le long terme sans une stabilité de l'équipe d'animation qui attend une plus grande reconnaissance de son statut.

Cette nouvelle équipe a également renoué des liens avec l'intercommunalité. Ces collaborations offrent des espaces de partage entre professionnels pour réfléchir à des problématiques communes ou pour étoffer les propositions de loisirs pour les jeunes.

### **1.1.3 Le réseau partenarial comme soutien à la politique locale de jeunesse**

Les acteurs jeunesse locaux s'intègrent également dans un maillage intercommunal. La création d'une relation partenariale avec l'intercommunalité (**A**) et les établissements scolaires (**B**) enrichissent les actions jeunesse mais cela nécessite d'apprendre à travailler ensemble.

#### **A) Les atouts de l'intercommunalité**

Rennes Métropole dispose d'une mission jeunesse qui s'implique dans les domaines de la vie étudiante, des loisirs des jeunes et des activités vacances, de l'information jeunesse, du soutien à l'expression, à l'engagement des jeunes et aux pratiques culturelles. Son action est transversale et constitue un appui pour les collectivités, les professionnels et les jeunes du territoire. Dans le cadre de la Plateforme ressource jeunesse, elle anime un réseau d'acteurs. Chaque mois, un thème est abordé et permet aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles. La mission jeunesse de Rennes Métropole est également un soutien pour alimenter la réflexion de diagnostic jeunesse local.

En 2019, la mission jeunesse de Rennes Métropole charge un groupe d'étudiantes, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) de Rennes, de l'analyse des fonctionnements de quatre espaces jeunes, dont celui d'Acigné. Leur travail a mis en exergue des objectifs et des pistes d'actions, pour réadapter le fonctionnement des espaces jeunes à la tranche d'âge des 14-17 ans. Pour aller plus loin, la même année, la mission jeunesse de Rennes Métropole et le service jeunesse d'Acigné ont fait appel à Christophe Moreau, sociologue du cabinet Jeudevi. Ils lui commandent une étude sur les fonctionnements des espaces jeunes 14-17 ans dans le territoire du Grand Ouest. Le questionnaire, transmis à plusieurs professionnels jeunesse, révèle que les départements voisins ont des pratiques plus adaptées et correspondant davantage aux attentes du public 14-17 ans. Cette étude donne aux acteurs jeunesse de la métropole un premier aperçu de

« pratiques inspirantes ». Ensuite, la mission jeunesse de Rennes Métropole a créé un groupe de travail jeunesse, dans lequel le service jeunesse d'Acigné est intégré. L'objectif est de mener des expérimentations dans le territoire, suite à la visite d'espaces inspirants dans leurs pratiques et dans l'accueil du public. Cette phase est actuellement en cours.

Le développement des activités de la mission jeunesse de Rennes Métropole constitue un appui pour les professionnels. A l'échelle de ce territoire, des problématiques similaires sont observables et il est intéressant pour les acteurs de pouvoir se soutenir et mutualiser leurs réflexions.

## B) Le lien entre le service jeunesse et les établissements scolaires

Bernard Bier met en avant la notion d'éducation partagée, encore appelée la co-éducation (Bier, 2010, p.33). On peut l'associer à cet adage africain : « il faut tout un village pour élever un enfant ». En effet, il s'agit d'engager les différents acteurs éducatifs d'un territoire pour assurer une cohérence dans la prise en considération des jeunes. Le temps éducatif des jeunes n'est pas seulement stimulé au sein des établissements scolaires ; il se développe également lors des temps libres. Ainsi, selon l'auteur, l'idéal est de créer une continuité entre ces espaces éducatifs. Les contrats de réussite éducative en sont un bel exemple et ont pour vocation de créer, autour de l'élève, une prise en charge globale et pluridisciplinaire.

Des difficultés scolaires peuvent parfois être comprises en considérant également les comportements sociaux des jeunes. Lors d'un temps de visite, organisé en partenariat avec la mission jeunesse de Rennes Métropole, j'ai pu rencontrer le responsable de l'espace jeunes de Liffré. Avec le collègue de la ville, ils ont créé une cellule de veille pour échanger sur les besoins des jeunes qui fréquentent les deux structures. Il s'agit de partager d'éventuelles problématiques rencontrées avec certains d'entre eux et de proposer des adaptations plus rapidement. La prise en considération des temps éducatifs et de loisirs permet de mieux connaître les jeunes et de leur proposer une continuité éducative.

La coopération entre le service jeunesse et le Collège de Noyal-sur-Vilaine, où environ un élève sur deux est acignolais, est actée par un contrat. Les interventions au sein de l'établissement ont pu être encouragées et reconnues par la direction mais à l'heure actuelle, les liens sont très formels entre les deux entités. Les interventions sont cadrées et ne favorisent pas la création de lien avec les jeunes d'Acigné. Ces relations sont difficiles à pérenniser car les postes de directeurs d'établissement souffrent également de turn over.

Ainsi, la coopération entre le service jeunesse et les établissements scolaires apparaît pertinente pour maintenir une continuité éducative mais celle-ci n'est pas toujours reconnue par ces deux entités.

Cette première sous partie pose le cadre contextuel dans lequel j'ai évolué durant mon stage. Le service jeunesse d'Acigné est intégré dans un réseau local et intercommunal et j'ai ainsi pu rencontrer beaucoup de professionnels et d'élus.

La transversalité de la politique de jeunesse conduit à la réunion d'une multitude d'acteurs, ayant des intérêts différents. Des compromis sont à faire, d'autant plus avec la baisse des dotations de l'Etat. Cette multiplication de relations demande d'avoir des objectifs communs pour éviter une dispersion et une superposition d'actions. Certains documents donnent un cadre, comme c'est le cas du Projet Educatif Territorial (PEDT), mais les valeurs qui en ressortent s'éloignent parfois des réalités de terrains.

Par conséquent, l'évaluation des besoins des jeunes permet de cibler des actions prioritaires et d'avoir pour ambition de mener une politique plus efficace et adaptée au territoire.

## **1.2 Le diagnostic partagé comme outil d'aide à la co-construction de la politique jeunesse locale**

Le diagnostic a animé tout le déroulé de mon stage. Avant mon passage à Acigné, j'ignorais le recours à cette méthode, finalement répandue au sein des politiques publiques. Désormais, j'ai conscience qu'il s'agit d'un véritable processus permettant, à ceux qui l'initient, une actualisation des caractéristiques d'une population face à son territoire vécu et perçu (1.2.1). Je vais évoquer mon retour sur la réalisation du diagnostic jeunesse de la Ville d'Acigné, qui a impliqué tous les acteurs précédemment évoqués et mis en lumière leurs représentations diverses sur la jeunesse (1.2.2). J'ai souhaité l'inscrire dans une dimension partagée et participative afin qu'il considère largement les ressources et les besoins du territoire et puisse éclairer la politique locale de jeunesse (1.2.3).

### **1.2.1 L'évaluation pour caractériser et recenser les besoins d'une jeunesse mouvante**

« La jeunesse est à la fois âge et passage » : âge de l'expérimentation, des choix et un passage vers l'autonomie et l'indépendance financière (Roudet, 2012, p.3). La jeunesse d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui, elle évolue et les besoins des jeunes aussi. C'est donc une population mouvante (A). La politique de jeunesse doit s'adapter à ces évolutions. Le diagnostic a été l'outil utilisé pour évaluer et connaître la jeunesse du territoire d'Acigné, à un moment donné (B).

#### **A) La jeunesse : une population mouvante**

Olivier Galland rattache le concept de jeunesse à un cycle de vie, plutôt qu'à un groupe homogène d'individus. Cette période est une transition entre l'enfance et l'âge adulte (Galland, 2009).

La jeunesse est ponctuée par un ensemble d'épreuves, pouvant être apparentées à un « parcours yoyo » (Walther Alther, Du Bois-Reymond, Biggart, 2006). Ce cheminement participe à l'allongement de la jeunesse et renforce l'identification de cette période à une étape intermédiaire, qui favorise l'apparition de situations de vulnérabilités (Becquet, 2012, p.56). En effet, il n'est pas toujours aisé pour les jeunes de se construire en tant qu'individus et de s'insérer dans la société. Ils sont souvent considérés comme les « ressources » du territoire, mais l'allongement des études, la familialisation des aides sociales, le contexte économique, la montée du chômage etc., ne cessent de faire évoluer et, bien souvent, de précariser les différentes générations de jeunes<sup>2</sup>.

Les autorités locales assistent également aux transformations des besoins des jeunes, ce qui nécessite de faire évoluer les politiques de jeunesse. Pour ce faire, certaines administrations locales attachent de plus en plus d'importance à la démocratie participative. Cette méthode de gouvernance, plus ascendante, implique davantage les jeunes dans les réflexions publiques en valorisant leur autonomie et leur prise de décisions (Marcato, 2016, p.252). En effet, il s'agit de laisser aux jeunes l'opportunité de s'exprimer et d'être entendus par les pouvoirs publics, avant la mise en place d'une action sur le territoire. Les jeunes ont une expertise à apporter sur les sujets qui les concernent et c'est tout l'intérêt de faire avec eux et non pas systématiquement pour eux. Ils sont les

---

<sup>2</sup> Intervention de Tom Chevalier lors de l'UEF 06 : « Les Etats-providence face aux politiques éducatives et de jeunesse ».

bénéficiaires des actions et dans ce sens, leur vision peut être complémentaire à celle des acteurs jeunesse.

Le diagnostic jeunesse d'Acigné est centré sur les 14-17 ans, qui sont de moins en moins visibles dans la commune. Cette démarche d'enquête s'intéresse aux caractéristiques de cette tranche d'âge, exprimées par les jeunes eux-mêmes et par la population. Ce recueil mêle des données quantitatives et qualitatives, qui pourront réajuster l'accompagnement dont peuvent bénéficier les jeunes au sein de la structure jeunesse et dans la vie locale.

## B) Le diagnostic jeunesse de la Ville d'Acigné

### a) *Les éléments déclencheurs*

Une observation partagée à l'échelle métropolitaine et locale a déclenché l'envie de réaliser un diagnostic jeunesse : la baisse importante de fréquentation des jeunes âgés de 14 à 17 ans à l'espace jeunes.

Au niveau local, les élus et le service jeunesse d'Acigné n'identifiaient pas précisément les raisons de ce constat, mais, selon eux<sup>3</sup> :

- *« Le nombre de 14-17 ans à l'espace jeunes est en baisse depuis cinq ans environ. Ils restent présents sur quelques activités de consommation ».*
- *« Les réseaux sociaux doivent sûrement avoir un impact sur la baisse de la fréquentation des 14-17 ans à l'espace jeunes. Ils n'ont plus besoin de se voir pour échanger et la proximité avec Rennes joue aussi ».*

En parallèle, et suite à ces réflexions autour du fonctionnement des espaces jeunes pour les 14-17 ans, la Ville d'Acigné a décidé qu'il serait intéressant d'effectuer un diagnostic jeunesse local. Le but de cette démarche est de mieux connaître les jeunes acignolais pour pouvoir adapter les futures actions jeunesse.

Cette phase de diagnostic s'inscrit également dans une temporalité propice aux évaluations et aux changements. En effet, à la suite du diagnostic, le Projet Educatif Territorial (PEDT) et la Convention Territoriale Globale (CTG ; anciennement Contrat Enfance Jeunesse) seront à renouveler pour une nouvelle période de trois ans. De plus, une

---

<sup>3</sup> Entretiens semi-directifs, réalisés pendant mon stage, avec le Maire, l'élue déléguée à la jeunesse, l'élue délégué aux sports, le directeur du service jeunesse et la responsable de l'espace jeune.

nouvelle équipe municipale a débuté son mandat depuis mai 2020. Ces échéances devraient profiter de l'analyse et des préconisations mises en lumière au sujet des 14-17 ans de la commune.

### *b) La méthodologie*

J'ai eu la chance d'avoir une certaine liberté dans la planification de ma mission de stage. Je me suis concentrée sur les interrogations des élus et du service jeunesse, qui ont guidé ma démarche :

- Qui sont les 14-17 ans aujourd'hui à Acigné ?
- Sont-ils satisfaits ou aimeraient-ils voir des améliorations au sujet de diverses thématiques ?
- Comment adapter et améliorer les actions jeunesse communales pour ces jeunes ?
- Ont-ils envie de passer leur temps libre au sein d'un espace ressource ? Comment l'imaginent-ils ?
- Ont-ils envie de s'investir dans des projets ?

Ma mission de stage peut être découpée en quatre périodes :

La première a été la **période d'acclimatation**. J'ai pu comprendre le fonctionnement du service jeunesse et ses interactions partenariales. J'ai également découvert la commune, puis effectué l'analyse sociodémographique. Enfin, j'ai mené des entretiens semi-directifs auprès du Maire, de l'élue déléguée à la jeunesse, de l'élue délégué aux sports, du directeur du service jeunesse et de la responsable de l'espace jeunes. Il me semblait primordial de me renseigner en amont sur leur vision de la jeunesse, leurs attentes vis-à-vis du diagnostic et sur leurs perspectives pour la redynamisation de la politique locale de jeunesse.

La deuxième a été le temps du **recueil des données quantitatives** auprès des jeunes de 14 à 17 ans. J'ai élaboré un questionnaire d'une cinquantaine de questions ouvertes et fermées, traitant de plusieurs thématiques : mobilité, aménagements et équipements de la commune, espaces jeunes, loisirs et temps libres, projets jeunes et participation à la vie locale. La mise en ligne et la prospection dans les lieux fréquentés par les jeunes a duré environ trois mois. En parallèle une page Instagram a été créée pour solliciter les jeunes et relayer des informations les concernant.



La troisième était destinée au **recueil de données qualitatives** mais cette période a été raccourcie par les mesures prises le 17 mars 2020, dues au contexte sanitaire lié à la Covid-19. J'ai pu utiliser la méthode du porteur de parole, lors du marché hebdomadaire. Les jeunes ont pu discuter avec la population autour de la question « être jeune aujourd'hui, c'est... ? ». J'ai également participé aux visites de structures jeunesse « inspirantes » avec le groupe de travail de Rennes Métropole.

Pour finir, le dernier mois a été consacré au **traitement des données recueillies** et à **l'écriture du diagnostic jeunesse**. J'ai rapidement associé mon diagnostic à un document technique, qui est un guide et une ressource pour la redéfinition des contours de la politique de jeunesse. J'ai pensé les préconisations qui en découlent en me concentrant sur les ambitions des jeunes, mais également sur celles que les acteurs ont pour les jeunes, ce qui en fait un diagnostic partagé.

L'implication de plusieurs personnes entraîne l'expression d'attentes et de ressentis différents. Cela apporte une richesse à mon enquête mais révèle des écarts de perceptions sur la jeunesse, entre la population et les jeunes eux-mêmes.

### **1.2.2 Un diagnostic partagé révélant des décalages entre la collectivité acignolaise et les jeunes**

J'ai souhaité que le diagnostic s'inscrive dans une approche partagée, autant que possible, en prenant en compte la parole des habitants au sens large. Lorsque différents acteurs se questionnent sur la jeunesse, notion pleine de sens et de préjugés, des représentations sociales ressortent dans l'analyse des discours **(A)**. Denise Jodelet les définit comme étant « des systèmes d'interprétation, régissant notre relation au monde et aux autres, [qui] orientent et organisent les conduites et les communications sociales » (Jodelet, 1989, p.53). Les représentations peuvent influencer la constitution de la politique locale de jeunesse **(B)**.

#### **A) Les représentations divergentes au sujet des jeunes au sein de la population**

Les valeurs inhérentes aux politiques de jeunesse ne sont pas sans subjectivité. Les actions jeunesse déployées sur le territoire reposent également sur les représentations des pouvoirs publics (David, Le Grand, Loncle, 2012, p.89). Jean-Pierre Halter identifie trois représentations de la jeunesse (Halter, 2014, p.55-56). En premier lieu, **la jeunesse dangereuse** qui crée des actions pour réduire la délinquance. En deuxième lieu, la

**jeunesse à insérer** qui engendre la mise en place de dispositifs pour les intégrer professionnellement. En dernier lieu, **la jeunesse comme ressource** qui est un atout pour le développement du territoire.

Lorsque je me suis entretenue avec différents acteurs de la Ville d'Acigné je leur ai posé cette question : Comment percevez-vous les jeunes âgés de 14 à 17 ans dans la commune ? En effet, des représentations sont ressorties parmi leurs réponses. Certaines affirmations étaient similaires à celle des professionnels jeunesse mais les élus ont eu davantage de mal à être précis dans leur réponses. Ils ne sont pas en lien avec les jeunes et sont les seuls à m'avoir précisé qu'ils « *sont présents dans l'espace public et parfois le perturbent* » et que « *ce constat est de plus en plus provoqué par les 14-17 ans, alors qu'avant il concernait les plus de 18 ans* ». Ce discours peut être rattaché à la représentation de la jeunesse dangereuse, évoquée précédemment.

Pour inclure une vision plus large de la jeunesse, j'ai souhaité que des jeunes rencontrent des habitants d'Acigné à l'occasion du marché, ayant lieu sur la place principale. Je trouvais intéressant que des débats puissent se faire entre ces deux générations et que les jeunes découvrent l'image qu'ils renvoient. C'est ainsi que, quatre jeunes de 14, 15 et 17 ans, membres d'une junior association<sup>4</sup>, ont mené une action « porteur de parole » sur la Place de la Mairie, un mercredi matin de février. Ils ont pu interroger une quarantaine de personnes en leur demandant leurs avis sur deux questions : « Être jeune aujourd'hui, c'est... ? » et « Les jeunes sont-ils désengagés ? ». Des avis différents ont émergé. Quand certains pensent qu'être jeune c'est « *chercher un métier* », « *avoir l'avenir devant soi* », « *l'énergie* », « *être indépendant* », une minorité proclame que c'est « *être accro aux réseaux sociaux, qu'ils confondent avec la réalité* » ou « *une génération de consommateurs qui se lassent rapidement* ». Des divergences d'opinion s'observent également sur la seconde question. Environ la moitié des répondants a estimé que les jeunes étaient désengagés : « *on ne les voit pas trop à Acigné* », « *ils ne sont pas très motivés par le travail* », « *les jeunes sont individualistes* ». Les jeunes ont pu rétorquer en leur parlant de la création et des projets de la junior association, preuve d'un nouvel élan d'engagement sur la commune. Mais ils ont également pu éclairer les habitants sur la faible présence d'actions, à destination des jeunes, dans la ville. Selon les jeunes, « *Acigné c'est une ville morte pour les jeunes* ».

---

<sup>4</sup> Elle a été créée par cinq jeunes de la commune au début de l'année 2020, dans le but de mener des projets ensemble. Je développe ses objectifs et projets dans le paragraphe 2.2.1.

Les jeunes ont davantage tendance à passer leur temps libre dans des lieux personnels, en retrait de la population et des acteurs publics du territoire, créant un décalage avec ce que ces derniers attendent d'eux (Gambino, 2011, p.181).

## B) Des contraintes et des temporalités difficiles à accorder entre les acteurs publics et les jeunes

Aux représentations des autorités publiques, s'ajoute un décalage entre le fonctionnement institutionnel et celui des jeunes.

Tout d'abord, les temporalités de l'utilisateur et de l'institution sont différentes. Certaines procédures administratives peuvent s'éterniser et freiner l'engouement des jeunes à s'investir dans le territoire. Si les jeunes formulent une demande aux élus, le temps qu'elle soit traitée et réappropriée politiquement, ils auront quitté l'espace de discussion (Hbila, 2011, p.58). Par ailleurs, les dispositifs jeunesse, pensés et mis en place par l'institution, ont parfois tendance à s'essouffler dans le temps ou à ne pas être utilisés par les jeunes. Les élus de la Ville d'Acigné regrettent la nette baisse de fréquentation des 14-17 ans à l'espace jeunes, mais l'offre qui leur est proposée est-elle en accord avec la demande de ces jeunes ?

Une professionnelle du territoire m'a confié que le fonctionnement de la collectivité territoriale n'était pas assez souple actuellement pour s'adapter aux dynamiques et aux besoins des jeunes. En effet, une contrainte comptable s'impose à la structure jeunesse et limite ses achats. Elle ne dispose pas d'une caisse, avec de l'argent liquide, ce qui ne permet pas aux jeunes d'être autonomes lorsqu'ils ont besoin d'effectuer de petites dépenses. Les commandes de matériels sont également limitées car elles ne peuvent pas être effectuées sur des sites internet. Enfin, la gestion des inscriptions et la mise en ligne des programmes sont rattachées au service administratif de la Mairie, via un Portail Famille, créant une contrainte administrative pour les jeunes et leur famille. Ce système numérique assure une place aux « premiers arrivés » ou aux familles les plus familières avec le numérique et impose des démarches administratives aux jeunes s'ils souhaitent s'inscrire aux activités.

Les représentations des élus influencent le système administratif et la politique de jeunesse, ce qui peut provoquer une distanciation entre les jeunes et l'institution. Le diagnostic partagé met en lumière ces constats et propose des aménagements pour harmoniser au mieux les actions politiques aux pratiques des jeunes.

### 1.2.3 L'analyse de la démarche d'enquête pour aiguiller la future politique locale de jeunesse

Le diagnostic intervient en amont de la redéfinition de la politique de jeunesse (A) et a pour objectif d'éclairer les élus, dans leur plan d'actions, sur les attentes des jeunes (Halter, 2014, p.20). La phase de consultation, effectuée auprès des jeunes, encourage à inscrire les futures actions jeunesse dans une dimension plus participative (B).

#### A) Le diagnostic partagé : une étape intermédiaire avant la redynamisation de la politique de jeunesse acignolaise

Trois mots peuvent caractériser le diagnostic partagé : la mobilisation, la coopération et le changement (Conseil supérieur du travail social, 2013). Il permet de prendre en compte les attentes locales et celles des acteurs publics. Les habitants sont également reconnus comme experts et forces de propositions. C'est un travail de co-production. Il s'agit d'appréhender les dynamiques sociales du territoire et d'adapter les actions publiques pour leur donner davantage de sens.

Dans le cadre du diagnostic jeunesse d'Acigné, plusieurs parties ont participé, de près ou de loin, en partageant leurs avis, réflexions, constats, envie, etc. (schéma d'acteurs, annexe 1). La phase centrale a été la consultation par questionnaires. Elle m'a permis de recueillir 107 réponses de jeunes, ayant entre 14 et 17 ans, soit 28 % du total de cette tranche d'âge. En résumé, grâce à cette enquête j'ai pu constater plusieurs tendances :

- Les 14-17 ans pratiquent des activités dans les associations mais ils conservent du temps libre sur leur temps extrascolaire, qu'ils passent principalement à Acigné, chez eux ou chez leurs amis. Ils se sentent bien dans la ville.
- Ils n'identifient pas les contours de la politique locale de jeunesse, ni les fonctions de la structure jeunesse.
- Ils aimeraient avoir un nouvel espace dédié à leur tranche d'âge, dans lequel ils pourraient davantage s'investir. En effet, la notion d'engagement semble importante pour eux.

Au regard de ces résultats, et de l'ambition des acteurs jeunesse d'aller vers une politique moins familialiste et plus émancipatrice, j'ai décliné six enjeux<sup>5</sup> qui inspireront la déclinaison de futures actions jeunesse :

1. Dynamiser la politique de la ville.
2. Encourager l'accès à l'autonomie et le parcours citoyen des jeunes.
3. Redéfinir le cadre et le fonctionnement d'un espace convivial et ressource pour les 14-17 ans.
4. Renforcer les partenariats à l'échelle du territoire.
5. Prendre en compte et valoriser la parole des jeunes acignolais.
6. Mettre en œuvre les moyens humains et financiers selon la politique de jeunesse définie.

Il me semblait important de rappeler ce sixième et dernier axe. J'ai pris en considération les réalités de terrain et les ressources disponibles. Mais, le souhait de vouloir redynamiser une politique implique également de lui octroyer plus de moyens. En effet, le diagnostic n'est que l'initiateur d'un processus.

#### B) L'inscription du diagnostic dans un processus : la poursuite de la démarche participative avec les jeunes

L'élaboration d'un diagnostic de territoire partagé rapproche les acteurs dans une production de connaissances communes (Hommage, 2007, p.83). Il s'inscrit donc, dès le départ, dans une dimension participative. Toutefois, le diagnostic n'est que le commencement de celle-ci et invite à une prise en considération des observations et enjeux qu'il soulève. Effectivement, il encourage la redynamisation de la politique locale de jeunesse et ne doit pas être vu comme une finalité, mais davantage comme une aide à la constitution d'une politique publique.

Les acteurs principaux, qui ont permis de nourrir largement le contenu du diagnostic jeunesse ont été les jeunes acignolais, âgés de 14 à 17 ans. Ils ont exprimé, dans le cadre du questionnaire, leur envie de participer à la vie locale et de s'engager dans des projets collectifs ou personnels. Plus précisément, environ 60 % des répondants sont favorables à l'idée de proposer un projet, tandis que 82 % d'entre eux souhaitent être

---

<sup>5</sup> Ces enjeux sont déployés en objectifs et pistes d'actions au sein du diagnostic jeunesse de la Ville d'Acigné.

d'avantage sollicités sur des sujets les concernant. Ces réponses rejoignent les aspirations des élus et des techniciens du service jeunesse qui aimeraient « *que la participation des jeunes aille au-delà de la phase de consultation que nous leur demandons par le questionnaire [...] mais nous savons que cette mobilisation est longue* »<sup>6</sup>.

Je pense que les futures actions jeunesse devront s'inscrire dans un réel processus participatif qui a seulement été introduit par le diagnostic. Les représentations de la population ou des élus ne laissaient pas présager l'appétence d'engagement des jeunes, au contraire. Ainsi, c'est bien la parole globale des jeunes qu'il est préférable de valoriser plutôt que les discours stigmatisants (Davoust Lamour, 2016, p.309).

Ainsi, en impliquant une pluralité d'acteurs et de jeunes du territoire j'ai obtenu un matériau riche, par son authenticité et les sensibilités qu'il révèle. Pour une même notion, sont associées diverses représentations pouvant retarder ou rendre moins efficace les actions déployées. C'est ainsi que la parole des jeunes réinterroge ces discours et ils sont désireux de se faire entendre. Lors de mes déambulations pour aller à leur rencontre, j'ai pu ressentir une certaine reconnaissance de leur part : « *merci de nous demander notre avis* »<sup>7</sup>.

Cependant, pour ancrer la nouvelle dynamique de la politique de jeunesse dans un processus participatif les jeunes « attendent bien évidemment que leurs idées soient prises en compte, pour être convaincus qu'elles ont de la valeur » (Davoust Lamour, p.233). J'aime à croire qu'une nouvelle démarche de diagnostic ne sera pas réitérée sur le territoire acignolais, car la communication vaincra la distance entre acteurs jeunesse et jeunes.

---

<sup>6</sup> Entretiens semi-directifs, réalisés pendant mon stage, avec le Maire, l'élue déléguée à la jeunesse, l' élu délégué aux sports, le directeur du service jeunesse et la responsable de l'espace jeune.

<sup>7</sup> Extrait de mon carnet de bord : parole de jeunes lors de mes déambulations pour aller à leur rencontre.

## **2 VERS UNE POLITIQUE DE JEUNESSE FAVORISANT LA PARTICIPATION DES JEUNES**

---

Cette seconde partie fait suite à l'analyse de ma démarche d'enquête, menée dans le territoire acignolais. Le diagnostic partagé semble avoir renforcé et impulsé le souhait d'inscrire les nouvelles actions jeunesse dans une dimension participative. En effet, la consultation des jeunes et des acteurs jeunesse encourage à soutenir la participation de la jeunesse acignolaise. Celle-ci intervient dans le cadre de la vie locale, aux côtés des décideurs publics (2.1) et également du fait de l'attrait des jeunes pour l'engagement collectif ou individuel (2.2).

« Interroger la participation des jeunes, c'est questionner la place de ceux-ci dans notre société » (Chiron, 2016, p.33). Les institutions les cantonnent souvent derrière une image de menace pour le territoire ou, au contraire, de « citoyens de demain en formation » mais ils sont surtout des acteurs de nos sociétés (Pleyers, 2016, p.107).

### **2.1 La participation à la vie locale : de l'affichage politique à l'envie de coopérer entre jeunes et acteurs publics**

Les politiques participatives trouvent leurs origines dans les lois de décentralisation de 1982 (Hbila, 2015, p.78). Des compétences de l'Etat ont été transférées aux collectivités territoriales, remettant en cause le modèle étatique centralisé et descendant à profit d'une logique ascendante. Des politiques territorialisées, apportant des réponses adaptées et singulières, sont déclinées (Donzelot, Estèbe, 1994).

La participation des jeunes à la vie locale est encouragée pour plusieurs raisons. Marion Carrel rappelle les bénéfices du mode de gouvernance ascendant qui s'appuie sur l'expertise des citoyens et tend vers le principe de codécision dans les politiques publiques. En effet, des études ont montré que la prise en compte de la connaissance des usagers, par les pouvoirs publics, participait à rendre plus efficace ces politiques (Carrel, 2013, p.144-145). L'implication de la jeunesse se résume parfois à de l'injonction à la participation, au service de l'image des élus (2.1.1). Si le processus n'est pas « déguisé », il se construit lentement, au moyen d'outils pour favoriser l'expression des jeunes (2.1.2) ou directement par des temps de rencontre avec le corps politique (2.1.3).

La participation des jeunes est un phénomène d'actualité qui est une préoccupation récurrente au sein des services jeunesse. Le technicien, en tant que professionnel jeunesse, peut être garant des actions qui en découlent sur le territoire. Il semble donc important qu'il maîtrise ce concept et ses enjeux.

### 2.1.1 Une injonction à la participation par les pouvoirs publics

Des échelles établissent des degrés de participation, c'est le cas de celle de Harry Shier (A). Elles montrent que la valorisation de l'expression des jeunes s'apparente parfois à de l'affichage politique (B).

#### A) L'échelle de participation établie par Harry Shier

La participation des jeunes est une notion qui présente différents attributs. Elle se manifeste aussi bien dans un cadre institutionnel que privé. En effet, cette dernière n'est pas au centre de mon écrit mais je ne l'occulte pas. Les jeunes ne se mobilisent pas uniquement dans la forme formelle qui est attendue et visible. Ils peuvent sembler passifs du point de vue du politique alors qu'ils ont tendance à agir en retrait de l'adulte, par souhait d'émancipation (Gambino, 2011).

Les formes de participation sont souvent classifiées selon ces trois types<sup>8</sup> :

1. **La participation formelle** est décidée et cadrée par l'institution (budgets participatifs, conseils citoyens...).
2. **La participation non-formelle** se retrouve au sein de l'éducation populaire et du champ de l'intervention sociale (accompagnateur de projets de jeunes dans une structure jeunesse, utilisation d'un FabLab...).
3. **La participation informelle** est issue d'une initiative citoyenne en n'étant reliée à aucune institution (tag, freerun...).

De nombreuses échelles permettant un découpage et une hiérarchisation de plusieurs degrés de participation ont été produites. C'est le cas de l'auteur Harry Shier qui a identifié cinq niveaux d'accès à la participation, allant de l'écoute jusqu'au pouvoir d'agir des jeunes (Shier, 2001, p.109).

1. **Les jeunes sont écoutés.**

---

<sup>8</sup> Classification abordée lors de la semaine optionnelle UEM 1, formation Partibridges : « La participation des jeunes ».



2. Ils **donnent leur avis**.
3. Leurs avis sont **pris en considération**.
4. Ils sont **impliqués dans les processus décisionnels**.
5. Le **pouvoir de décision est partagé** entre l'exécutif et les jeunes.

Certains auteurs considèrent que le premier échelon s'apparente à de l'instrumentalisation, rendant les jeunes objets plutôt qu'acteurs de l'action locale (Chiron, 2016, p.37). En effet, derrière la participation des jeunes peut se trouver une stratégie politique. Permettre aux jeunes de participer à la vie locale ne signifie pas qu'ils seront ensuite entendus, ni même acteurs du changement. Les expériences formelles n'atteignent souvent que le niveau deux et les professionnels jeunesse peuvent se retrouver en position de plaider vis-à-vis de ces dispositifs participatifs.

## B) L'image positive de la participation dans les politiques publiques

### a) *La légitimation de la participation des jeunes par les décideurs politiques*

Des textes internationaux soutiennent la participation des jeunes, comme la Convention Internationale des Droits de l'Enfant<sup>9</sup>. Cependant, cela n'est pas un droit pour ces citoyens. La participation à la vie locale est souvent encouragée et permise par les autorités publiques (Chiron, 2016, p.34).

On assiste parfois à une participation masquée ou utilisée. Elle peut être un outil de communication politique, profitable à l'élu local, affichant une valorisation ou bien une canalisation de la jeunesse (Chiron, 2016, p.49). Une participation superficielle laissée aux jeunes entachera ses bienfaits. En effet, elle peut être porteuse d'enrichissement, de dynamisme, d'innovation si les pouvoirs publics garantissent sa mise en œuvre dans un cadre respectueux de l'expression démocratique (Chiron, 2016, p.51).

Néanmoins, tout comme le diagnostic, la participation est un processus qui peut évoluer dans le temps. Selon le degré de participation laissé aux jeunes, des espaces d'interactions, d'initiatives et d'innovations pourront voir le jour (Loncle, et al., 2014) dans les collectivités. La Ville d'Acigné souhaite avoir plus de proximité avec les jeunes et donner, à ceux qui le souhaitent, la possibilité de réfléchir au développement de futures actions de jeunesse. La première étape du processus participatif a été accomplie par le biais du diagnostic, qui correspond au premier et deuxième niveau de l'échelle de Harry Shier.

---

<sup>9</sup> Adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, le 20 novembre 1989.

J'ai écouté les jeunes et leur ai permis de donner leur avis par le biais des questionnaires, mais la prise en considération de leur parole se profile.

*b) L'envie de la Ville d'Acigné d'aller au-delà de la consultation des jeunes*

Au-delà de la production d'un état des lieux relatif aux 14-17 ans de la commune, le diagnostic a permis à certains jeunes de s'exprimer via la consultation par questionnaires. La participation des jeunes était un objectif également recherché et primordial pour aboutir à un diagnostic partagé, n'impliquant pas seulement la parole et les représentations des acteurs publics. Un élu m'a avoué lors d'une entrevue qu'il aimerait « *savoir si les jeunes souhaitent être acteurs et ont envie de monter des projets* » avant de définir « *un axe jeunesse avec plus d'ambitions* »<sup>10</sup>. Un autre me confiait qu'il aimerait « *aussi que la participation à la vie locale se développe* »<sup>11</sup>.

Les résultats du diagnostic montrent également que les jeunes sont en accord avec ces déclarations politiques. Ils ont envie que le processus participatif engagé se poursuive, que ça soit via des dispositifs de sollicitations, de rencontres ou d'accompagnement pour des projets plus personnels. Toutefois, relancer une dynamique participative dans un territoire nécessite d'informer les jeunes, en allant au-devant d'eux de manière transparente (Halter, 2014, p.72). C'est le rôle des professionnels de la jeunesse mais cela nécessite des compétences particulières et qu'ils aient les moyens pour exercer ces missions.

### **2.1.2 Le déploiement d'outils encourageant l'expression des jeunes**

Marion Carrel considère qu'il est primordial que le processus de participation soit présenté de façon transparente aux jeunes. Ils doivent en connaître les raisons et les finalités (Interview de Marion Carrel, 2007). Pour cela, il faut entrer en relation avec les jeunes, d'autant plus lorsque les institutions sont peu en contact avec eux et c'est là le nouvel enjeu pour les professionnels de terrain. La rencontre avec les jeunes peut s'effectuer en allant vers eux dans le territoire **(A)** ou par le biais de moyens numériques **(B)**.

---

<sup>10</sup> Entretiens semi-directifs, réalisés pendant mon stage, avec le Maire, l'élue déléguée à la jeunesse, l'élu délégué aux sports, le directeur du service jeunesse et la responsable de l'espace jeune.

<sup>11</sup> Ibid.

## A) Le développement de « l'aller vers » les jeunes

Le principe de « l'aller vers » les jeunes signifie aller là où ils se trouvent et notamment au sein de l'espace public. Aller vers eux, hors des murs des structures, rehausse l'intérêt qui est porté à la jeunesse et à leurs avis, particulièrement à ceux qui sont les plus vulnérables (Hbila, 2015, p.76). Alors que les jeunes fréquentent moins les institutions, le contrepied qui se développe n'est pas de les attendre mais d'aller à leur rencontre. L'encadrement des jeunes dans un schéma pensé au préalable s'efface au profit de la participation des usagers. Celle-ci demande aux professionnels de jeunesse d'adapter leurs pratiques en étant plus mobiles.

Dans le cadre de ma mission, j'ai eu l'occasion de faire de nombreuses déambulations pour discuter avec des jeunes au sein de l'espace public, d'établissements scolaires, de bus et lors de temps d'activités sportives en association. Cela n'est pas chose aisée d'interrompre un moment qu'ils passent entre pairs et ils étaient souvent en groupe. Néanmoins, j'ai toujours été bien accueillie, ils étaient dans l'échange dès que le contexte le permettait. Ils étaient réceptifs à ma démarche et à l'idée qu'ils pouvaient être force de propositions pour faire évoluer des actions qui pourraient avoir un impact sur leur quotidien. Je me suis rendue compte que les discussions menaient à des retours plus personnels sur leur vécu et leurs souhaits, en comparaison avec ma distribution de flyers. Ceux-ci présentaient le questionnaire en ligne mais un flyer donné n'aboutissait que rarement à une participation à l'enquête.

Néanmoins, les déambulations demandent du temps et j'ai souhaité déployer mon action au sein de l'espace numérique.

## B) Le déploiement d'outils d'échanges numériques

« Le Web peut-il enrichir les procédures de la démocratie représentative en favorisant de nouvelles formes de participation politique ? » (Cardon, 2013, p.33-34). Les thèses divergent sur la question comme le rappelle Dominique Cardon dans son article « La participation en ligne ». Certaines s'accordent à dire que les interfaces numériques régénèrent l'engagement des citoyens, tout en libérant davantage leur parole et qu'elles permettent à un nouveau public de prendre part aux délibérations politiques (Mabi, Theviot, 2014, p.8-9). Ces nouvelles interfaces font évoluer les relations entre les jeunes et les professionnels de la jeunesse. Les jeunes sont connectés, les acteurs peuvent donc saisir cette opportunité pour communiquer leurs actions jeunesse et discuter avec les jeunes.

Lors de la phase de diffusion des questionnaires auprès des 14-17 ans, j'ai souhaité relayer le lien pour que les jeunes puissent y accéder sur les réseaux sociaux. La commune et l'espace jeunes disposaient d'un compte Facebook mais je me suis aperçue que les jeunes n'utilisaient pas ce réseau social. Ainsi, avec l'espace jeunes nous avons créé un compte Instagram pour faire la promotion du questionnaire mais également de toutes les actions du territoire concernant les jeunes. Petit à petit, les jeunes s'en saisissent et sont mieux informés mais sa liaison avec l'espace jeunes peut freiner leur adhésion car beaucoup ne fréquentent pas la structure.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête montrent que 79,3 % des répondants se sentent à l'aise avec la consultation en ligne et souhaiteraient être davantage sollicités par des sondages, notamment via les réseaux sociaux. J'ai également réfléchi aux différents outils existants pour développer cette demande. En guise de préconisation, j'ai émis l'idée d'utiliser une application de consultation citoyenne, facilitant la communication entre jeunes et élus au sein d'un réel espace d'échange numérique.

Dès lors que des dispositifs participatifs sont mis en ligne par les pouvoirs publics, c'est surtout pour consulter les citoyens. Pour dépasser la consultation et tendre vers une démocratie participative, les espaces d'échanges directs avec les autorités publiques sont encouragés (Cardon, 2013, p.34-35).

### **2.1.3 La mise en place d'instances de rencontres entre jeunes et élus**

La constitution d'un processus participatif nécessite l'instauration d'un cadre de confiance, tant pour les élus que pour les jeunes. Les autorités publiques devraient occulter leur vision stigmatisée de la jeunesse et adapter leurs espaces d'échanges aux jeunes (**A**). Ces derniers doivent se sentir intéressés, légitimes et soutenus pour participer au sein de la vie locale. Des temps d'échange peuvent également se dérouler dans la structure jeunesse pour rompre avec une forme trop institutionnelle (**B**). Le professionnel de jeunesse se positionne en tant qu'intermédiaire au préalable. D'un côté, il encourage les élus à aller à la rencontre des jeunes dans un lieu moins institutionnel que la mairie, par exemple. De l'autre, il soutient auprès des jeunes l'intérêt de pouvoir échanger avec les décideurs politiques.

## A) L'intégration des jeunes dans des instances démocratiques adaptées

Lorsque l'instauration d'un processus participatif émerge dans une collectivité, une réflexion sur les modes de communication entre les jeunes et les acteurs jeunesse est à mener.

La moitié des répondants de mon enquête aimerait avoir des temps d'échange avec les acteurs publics. Les jeunes ont la capacité de débattre et de comprendre les enjeux qui sont liés à leur participation et ainsi, d'être des interlocuteurs stratégiques auprès des acteurs jeunesse (Davoust Lamour, 2016, p.76). Impliquer les jeunes au sein d'instances rassemblant les acteurs jeunesse est une marque de confiance qui signifie que le droit d'expression des jeunes est reconnu, au même titre que celui de leurs aînés (Davoust, Lamour, p.75). Les professionnels de jeunesse ont un rôle à jouer dans l'aménagement de ces temps de réunion, d'autant plus qu'ils peuvent en être les organisateurs. Il faudrait que les jeunes se sentent à leur place et à l'aise, mais non pas qu'ils s'imaginent en « conseil de classe ». En effet, le but est d'instaurer un climat favorisant les débats pour qu'une réflexion collective naisse. Les moyens numériques peuvent être utilisés pour rendre les échanges plus ludiques et interactifs.

Pendant sa campagne électorale le Maire de la Ville d'Acigné déclarait, lors d'une interview pour le journal Ouest France, qu'il aspirait à « faire participer les habitants physiquement » au cours de son prochain mandat (Article Ouest France, paru le 17 février 2020). Toutefois, pour que les jeunes aient envie d'adhérer et de s'exprimer lors des réunions, leur format parfois trop institutionnel serait à adapter. « S'il est aisé de regretter le manque d'implication des jeunes générations, il l'est manifestement beaucoup moins de céder du terrain et de créer les conditions réelles de cette prise de relais » (Davoust Lamour, 2016, p.234). Les adaptations des instances participatives peuvent être freinées par des élus qui ont du mal à laisser la place à des personnes tierces, par peur de devoir partager leurs compétences.

Ainsi, certains professionnels ont imaginé des temps de rencontre ayant lieu au sein des structures jeunesse, afin de contrer l'aspect institutionnel, au profit d'un lieu identifié par les jeunes et dans lequel ils sont déjà acteurs.

B) Le recours à des temps d'échanges entre jeunes et élus au sein de la structure jeunesse

S'exprimer aux côtés d'élus, dans de le cadre de réunions formelles, peut être intimidant et demande d'intégrer certains codes. Dans la même idée que le principe d'« aller vers », certains espaces jeunes créent des moments d'échange entre les jeunes et les élus à l'intérieur de leur structure. En effet, cela participe au fait de recréer une liberté et une égalité d'expression lorsque c'est l'élus qui se déplace au cœur du lieu ressource pour la jeunesse.

Un élu d'Acigné m'a livré, au cours d'un entretien, qu'il aimerait nouer des liens avec les jeunes de la commune, notamment en les rencontrant au sein de la structure jeunesse. J'ai eu l'occasion de me rendre dans un espace jeunes qui met en place ces modalités de rencontre. Dans le cadre des visites de terrain avec la mission jeunesse de Rennes Métropole, j'ai pu rencontrer la responsable de l'espace jeunes de Pont-Péan. Elle nous expliquait que des commissions jeunesse ont lieu chaque vendredi soir lors des vacances scolaires, au sein de ce dernier. Ces temps sont ouverts aux jeunes de 12 à 25 ans et aux élus. C'est l'occasion pour les jeunes de se faire entendre et de faire valoir des projets auprès des décideurs. Suite à l'une de ces commissions, une demande de local en autonomie a vu le jour.

« Pour exister, tous les êtres ont besoin de se sentir acteurs et décideurs » (Davoust Lamour, 2016, p.233). Ainsi, lorsque les acteurs jeunesse font l'effort d'écouter les jeunes, plutôt que de les inciter à agir ou de leur proposer des actions « toutes faites », la parole de ceux qui souhaitent échanger se libère et des envies émergent (Davoust Lamour, 2016, p. 282). La multiplication de différents canaux d'expression offre des possibilités différentes d'interactions. Néanmoins, les rencontres directes entre les décideurs publics et les jeunes sont à privilégier et donnent davantage de poids à ces derniers. En effet, ils peuvent développer et défendre leurs idées avec les acteurs jeunesse et non pas pour eux ; le stade de la consultation tend à être dépassé.

Le déploiement de plusieurs outils, favorisant la participation des jeunes, par les professionnels est intéressant car ils s'adaptent à la pluralité de la jeunesse. Cela suppose, pour ces derniers, de développer leur actions en ne préparant plus uniquement un programme d'activités, mais en allant au contact des jeunes et en diversifiant leurs

pratiques professionnelles. Les jeunes ont une capacité à agir qui a besoin d'être reconnue et parfois accompagnée pour que leurs projets prennent vie.

## **2.2 L'envie de participer des jeunes acignolais : leur volonté d'engagement personnel et collectif**

« Laissons les jeunes changer la société et montrer aux adultes la manière de voir celle-ci d'un œil neuf. Mais quand un jeune lance un défi, il faut qu'il y ait un adulte pour relever ce défi ! » (Winnicott, 1958). Le cheminement des jeunes vers l'âge adulte est marqué par des phases d'expérimentation et de créativité et, pour accueillir ce processus, les institutions ont besoin de s'y adapter de façon inventive (Balasc-Variéras, de Caével, 2008, p.7).

Le désir d'engagement des jeunes (2.2.1) demande à être soutenu (2.2.2). Des espaces ressources peuvent répondre à leurs besoins d'émancipation et d'accompagnement (2.2.3).

### **2.2.1 L'appétence des jeunes pour la dynamique de projets**

La conduite de projet est une forme d'engagement qui se développe dans la vie locale, non sans un soutien de la collectivité. Cet engouement des jeunes pour la prise d'initiatives, s'il est considéré par les acteurs jeunesse, peut remodeler le fonctionnement des structures et les missions de ses animateurs, qui adapteront leur posture pour faire avec eux et non pas uniquement pour eux.

Plusieurs motivations et convictions encouragent les initiatives jeunesse (A) et cela se fait souvent collectivement (B).

#### **A) Les intérêts menant les jeunes au désir d'engagement citoyen**

L'engagement va au-delà de la participation, dans le sens où c'est une action qui est volontaire, impliquant une adhésion à un projet et à ses obligations (Halter, 2014, p.73). Il va de pair avec les besoins d'expérimentation et d'autonomie que les jeunes développent au cours de leur parcours vers l'émancipation. En effet, il s'agit pour eux de développer leur sens critique, leur pouvoir d'agir, pour tenter de comprendre puis s'inscrire dans la société en tant qu'individu autonome (Briand, 2017, p.79).

« Les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas blasés et individualistes, ni hermétiques à toute forme d'engagement, [ils s'engagent] selon des modalités qui leur sont propres, autour de valeurs et de combats qui appartiennent à leur génération » (Gravillon, 2019, p.32). Ils disposent de temps libres qui peuvent être propices au développement personnel par l'engagement. Le temps de l'engagement n'est pas nécessairement long, il se manifeste sous différentes formes telles les manifestations, la distribution de tracts, le montage de projet, des actions au sein de la vie quotidienne, etc. Ce qui diffère actuellement, c'est la présence des réseaux sociaux qui permettent d'unir des personnes à distance, autour d'une même cause. Nul n'est sans savoir que la génération de Greta Thunberg est très mobilisée et sensible à la cause environnementale (Pickard, 2019, p.445). La menace pesant sur l'environnement, et donc sur le futur de la jeune population, l'encourage à s'engager. Les résultats de l'enquête acignolaise montre que 7 jeunes répondants sur 10 ont envie de voir la thématique de l'environnement se développer à Acigné. Par ailleurs, lorsqu'ils déclarent être favorables au développement de projets, là aussi ils aimeraient que ça soit en lien avec ce domaine mais, également avec l'organisation de séjours en France ou à l'étranger et avec l'emploi. Ce sont les trois principales motivations d'engagement des 14-17 ans à Acigné.

## B) La force du collectif dans le déploiement du pouvoir d'agir des jeunes

L'engagement des jeunes peut s'associer à leur sentiment d'appartenance à un groupe qui est important pour eux. En effet, le groupe de pairs partage des envies et des valeurs pouvant mener à la conception de projets. Ce collectif, par la sécurité et la stimulation qu'il apporte, établit des espaces d'action privilégiés (Davoust Lamour, 2016, p.77).

Dans le cadre d'une structure jeunesse, les jeunes qui la fréquentent devront souder le groupe autour d'ambitions communes et s'accorder sur la finalité de leur projet commun (Ciosi, 2014, p.45). Le professionnel de jeunesse agit en soutien pour les aider à cadrer leurs actions. Un collectif de jeunes a été institué à Acigné, au début de l'année 2020, par la création d'une junior association. Elle se compose actuellement de cinq membres et créateurs, qui sont déterminés à monter des projets d'activités et de séjours à courts termes : « *on veut partir à Disney donc on va faire un tournoi de foot, vendre des trucs de*



*couture et tout* »<sup>12</sup>. Ils ne sont qu'aux prémices de leurs actions et la responsable de l'espace jeunes, qui accompagne la junior association, m'a confié que « *ce dispositif répond au besoin d'engagement des jeunes de 14-17ans qui ne fréquentaient plus la structure* »<sup>13</sup>. Une junior association dispose d'un compte bancaire, qui offre la possibilité à des mineurs de détacher leurs projets du budget municipal. Ils peuvent mener des actions d'autofinancement ou encore recevoir des subventions. La dimension citoyenne n'est pas la source principale de motivation mais elle apparaît plus tard au sein du groupe (Rizet, 2009, p.116). Elle apporte également aux jeunes, qui sont investis, des compétences par l'attribution de rôles impliquant des responsabilités (président, trésorier ou secrétaire). En parallèle, un second projet à l'initiative d'un groupe de jeunes est observable à Acigné. Trois jeunes de 13 ans, souhaitant que le skatepark soit rénové, ont directement pris contact avec le service jeunesse. Désormais, ils mènent ce projet aux-côtés des acteurs jeunesse de la ville, en discutant ensemble et en contactant des prestataires.

Ces exemples acignolais sont la preuve que le processus participatif se traduit déjà par des formes concrètes, suite au diagnostic. Pour répondre aux besoins d'engagement et d'émancipation exprimés par les jeunes, l'institution doit mettre en œuvre leur accompagnement.

### **2.2.2 Une participation des jeunes dans le territoire demandant à être accompagnée**

Une politique de jeunesse favorisant l'expression et les initiatives des jeunes facilite l'engagement de ces derniers (Halter, 2014, p.62). La valorisation des moyens humains permettra aux professionnels jeunesse de piloter les actions auprès des jeunes et d'assurer le suivi de leurs projets. L'accompagnement dans leurs projets nécessite qu'ils soient informés des possibilités et aides qui s'offrent à eux (**A**) puis qu'ils soient ensuite soutenus par l'animateur jeunesse (**B**).

- A) La communication des dispositifs et des personnes ressources du territoire : des préalables à l'engagement des jeunes

Dans la sous partie précédente, j'ai évoqué l'importance de la mise en œuvre de divers canaux d'expression pour que les jeunes puissent s'exprimer et se faire entendre

---

<sup>12</sup> Extrait de mon carnet de bord : discussion avec une jeune de la junior association

<sup>13</sup> Extrait de mon carnet de bord : discussion avec la responsable de l'espace jeunes

auprès des décideurs publics. Cette nouvelle section promeut ces canaux de recueil de parole qui sont également des espaces ou méthode pour informer les jeunes. En effet, pour permettre aux jeunes de s'engager il faut également qu'ils aient connaissance des moyens pour y parvenir. Il s'agit pour les acteurs jeunesse de communiquer les actions locales, pour pallier le manque d'information des jeunes et rétablir leur accès aux droits. Gérard Marquié souligne que « l'information suppose alors un rapport interactif entre les porteurs de cette information et les jeunes, pour permettre ce passage, cette transformation de l'information brute en une ressource personnelle qui les aidera à élaborer un projet personnel » (Marquié, 2005, p155).

Les résultats du diagnostic ont montré que les jeunes n'identifient pas bien les acteurs qui peuvent être ressources pour eux, ni même les actions jeunesse qui sont développées. La redynamisation de la politique de jeunesse d'Acigné devra être plus visible auprès des jeunes. J'ai émis des préconisations allant dans ce sens :

- Repenser la page dédiée aux actions jeunesse locales sur le site de la ville.
- Relayer les informations aux jeunes sur les réseaux sociaux.
- Informer les jeunes et favoriser leur accès aux droits : création d'un « guide jeunesse » à diffuser auprès des jeunes pour qu'ils puissent identifier les actions jeunesse qui s'offrent à eux.

Le professionnel jeunesse devra y consacrer une partie de son temps de travail, pour rendre l'information plus parlante auprès des jeunes comme l'expose Gérard Marquié. Cela est d'autant plus vrai dans un contexte où les jeunes n'ont pas l'habitude de s'engager dans des dynamiques locales. Les jeunes ont également besoin de voir que les adultes ont confiance en eux et de se sentir soutenus par la collectivité (Davoust Lamour, 2016, p.119). Lors de mes déambulations au cœur de la ville, j'ai rencontré deux jeunes avec qui j'ai pu échanger sur le fonctionnement de l'espace jeunes et redéfinir son rôle de ressource. Ils ne fréquentaient pas ce lieu et aujourd'hui, ils ont franchi le pas, et sont membres de la junior association.

La période de la jeunesse, comme évoqué précédemment, est traversée par une quête d'autonomie et de prise de responsabilités. Dans le cadre de la participation des jeunes à la vie locale, ces apprentissages demandent à être accompagnés à bonne distance pour ne pas s'imposer vis-à-vis du groupe de pairs.

## B) Le soutien de l'animateur jeunesse

Les animateurs jeunesse ont un rôle essentiel dans la participation des jeunes au projet. « C'est la qualité du travail mené par ces derniers qui conditionne à son tour la participation des jeunes aux projets » (Ciosi, 2014, p.42). Le plus souvent, ce sont eux qui instaurent la dynamique car ça n'est pas évident, ni inné pour tous les jeunes, malgré leur envie de s'investir.

Au cours du projet, l'animateur se positionne en accompagnateur mais celui-ci doit être « distancié » comme la définit Jacques Ion (Ion, 1997). En effet, il ne peut reconnaître les capacités d'engagement des jeunes puis ensuite avoir un rôle de contrôle sur leurs actions (Davoust Lamour, 2016, p.119). Ainsi, accompagner signifie créer le cadre juste qui permet aux jeunes d'exercer leur pouvoir d'agir tout en pouvant solliciter un référent. Emmanuelle Maunaye et Fransez Poisson ont identifié trois types d'accompagnateurs intervenant auprès des jeunes investis dans les juniors associations (Maunaye, Poisson, 2017, p.94-95). Les premiers sont les « **accompagnateurs jeunesse** », qui se caractérisent par l'animateur de la structure et par l' élu délégué à la jeunesse, qui soutiennent le projet dès sa création. Les deuxièmes sont les « **accompagnateurs du quotidien** » qui représentent les membres de la famille ou les professeurs et suivent de près l'engagement des jeunes. Enfin, les derniers sont les « **accompagnateurs thématiques** » qui peuvent être sollicités dans le cadre d'évènements ou d'actions organisées par l'association. Les membres de la junior association de la Ville d'Acigné pouvaient choisir un adulte accompagnateur et ont saisi cette opportunité. La responsable de l'espace jeunes les épaula actuellement pour constituer leur cadre légal et organiser les futures actions qu'ils mèneront. Ce rôle, attribué aux animateurs jeunesse, transforme leurs missions et leur demande d'adopter une nouvelle posture. Celle-ci implique qu'ils mobilisent de nouvelles compétences et du temps (Ciosi, 2014, p.45), ce qui n'est pas toujours évident avec leur poste multitâche.

La responsable de l'espace jeunes d'Acigné « *pense qu'une structure jeunesse avec ses animateurs, ensemble peuvent devenir des ressources pour accompagner les jeunes. Toutefois, à Acigné cet équilibre n'est pas encore présent* »<sup>14</sup>. Une réflexion autour de la

---

<sup>14</sup> Entretiens semi-directifs, réalisés pendant mon stage, avec le Maire, l'élue déléguée à la jeunesse, l' élu délégué aux sports, le directeur du service jeunesse et la responsable de l'espace jeune.

transformation du local 14-17 ans, qui fonctionne aujourd'hui comme un accueil de loisirs, est en cours.

### **2.2.3 Le souhait des jeunes d'avoir un espace ressource à disposition**

Les jeunes aspirent désormais à se retrouver entre pairs dans un lieu émancipateur plutôt que dans un local d'activité plus traditionnel (**A**). Ils ont besoin d'un espace au cadre souple et valorisant leur autonomie (**B**).

#### **A) Le passage d'une vision familialiste à une conception émancipatrice de l'animation jeunesse**

Le jeune est fréquemment assimilé à un enfant à charge dans les politiques publiques. Cela se répercute au sein de l'animation jeunesse qui impose un cadre bien établi dans son organisation et attache de l'importance à l'accord parental. En effet, l'aval des parents est souvent nécessaire pour participer aux activités de la structure et pour être en règle administrativement. Toutefois, cela peut créer une lourdeur administrative pour la famille et pour le jeune, pouvant freiner sa venue. Le système acignolais impose aux jeunes de s'inscrire sur une plateforme numérique, principalement pour les activités payantes, mais cela leur demande d'être réactifs et de le faire avec leurs parents. Néanmoins, les autorités sont attachées à ce fonctionnement, notamment pour transmettre des données chiffrées aux institutions qui subventionnent les structures, comme la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Mais, le bilan quantitatif semble opposé à l'évaluation qualitative qui s'attache aux attentes des jeunes (Davoust Lamour, 2016, p.337), favorables à participer dans un cadre plus souple.

L'évolution des besoins des jeunes conduit à transformer les structures, exclusivement productrices de programmes d'activités, en des services d'accompagnement de projets (Davoust Lamour, 2016, p.233). Par exemple, il existe une structure plus souple pour le public adolescent : l'accueil de jeunes. Je l'ai inscrit dans les préconisations du diagnostic car il valorise l'accompagnement de projets et l'autonomie des jeunes. C'est un accueil de mineurs mais il s'inscrit dans une dimension plus émancipatrice, laissant place à l'initiative des jeunes.

Ainsi, l'animation socioculturelle peut se développer au sein d'espaces ressources pour les jeunes.

## B) Un espace au cadre souple valorisant leur autonomie

En décembre dernier, j'ai eu l'occasion de participer aux 4<sup>èmes</sup> journées d'étude, dans le cadre de la recherche-action Jeunes en TTTrans, s'inscrivant dans un Programme d'Investissement et d'Avenir (PIA). Le thème était : « Pour des Lieux ouverts Utopistes et Formateurs », partant du constat que les lieux interrogent les pratiques des professionnels et les politiques de jeunesse. L'accent a été mis sur la création des liens sociaux au sein des espaces. Laurence Davoust Lamour a rappelé qu'aujourd'hui, la structure jeunesse d'une ville doit davantage « être un outil et pas une finalité en soi ». Qu'ils soient physiques ou non, certains espaces présentent parfois plusieurs fonctionnalités et sont accessibles à toutes les générations. Ces lieux sont hybrides et s'adaptent à la population qui les fréquente en proposant une organisation moins descendante. La mission jeunesse de Rennes Métropole s'est elle aussi saisie de ces réflexions lorsqu'elle a constaté que les espaces jeunes n'étaient plus adaptés aux plus de 14 ans. A la suite des visites de terrain, elle aimerait mener, au sein du territoire métropolitain, des expérimentations d'espaces innovants. Les contours de celles-ci ne sont pas encore déterminés mais c'est une opportunité de pouvoir tester des fonctionnements pour ajuster et créer de nouvelles propositions aux jeunes. Ainsi, la détermination d'espaces ou de lieux adaptés semble être un enjeu fort pour les politiques de jeunesse car ils peuvent redynamiser un territoire. Ils sont vecteurs de transformation sociale par les relations qu'ils créent et pour l'épanouissement personnel qu'ils tentent d'apporter aux jeunes.

L'enquête réalisée auprès des 14-17 ans de la Ville d'Acigné montre également que la transition du local d'animation socioculturelle, vers un espace ressource pour les jeunes, devrait être opéré. La majorité des répondants souhaite que l'espace jeunes soit un lieu de soutien pour mener des projets. Un local leur est déjà dédié dans la commune mais ils aimeraient qu'il soit repensé pour devenir un espace plus souple, où ils pourraient avoir l'appui d'un animateur s'ils le désirent. La convivialité est importante aussi pour eux. Le plaisir d'être ensemble est essentiel pour les jeunes. « Contrairement à cette injonction permanente au projet, les jeunes ont aujourd'hui besoin d'expérimenter le fait d'être ensemble, la vie collective » (Davoust Lamour, 2016, p.77).

Toutefois, cette confiance accordée aux jeunes ne se fait pas immédiatement et ces évolutions qui touchent les espaces, mais également la politique de jeunesse, impliquent des moyens. La mise en place d'un lieu ressource semble répondre aux besoins exprimés par les jeunes acignolais mais il faut qu'il soit repensé dans son agencement, qu'ils y

trouvent des dispositifs et des propositions qui leur correspondent. Il faudrait également donner les moyens aux animateurs, en termes de temps de travail, de formations et de valorisation de leurs compétences, pour qu'ils puissent se positionner en tant qu'accompagnateurs.

## CONCLUSION

---

Ce mémoire réflexif a été l'occasion de prendre de la hauteur sur l'expérience de stage que j'ai vécue au sein du service jeunesse de la Ville d'Acigné. Cela n'est pas permis à tous les professionnels qui sont souvent immergés dans leur quotidien et manquent de temps pour effectuer cette démarche. L'effort d'analyse n'est pas évident mais il aura été bien présent cette année car il s'imposait aussi pour la réalisation du diagnostic. Il fera partie des savoirs faire que j'ai pu acquérir et que je souhaite mettre à profit dans mon futur professionnel.

La question de départ était de comprendre comment les politiques de jeunesse peuvent s'adapter à la population mouvante qu'est la jeunesse. J'ai souhaité mettre en relief et valoriser la notion de démarche partagée et participative, initiée par le diagnostic jeunesse que j'ai mené. En prenant en compte l'expertise des acteurs jeunesse et des jeunes, les contours d'une politique de jeunesse adaptée, et donc plus efficace, semblent se dessiner. Il est encore tôt pour pleinement l'affirmer dans le contexte acignolais mais des initiatives jeunesse débutent. Elles font suite à la consultation que j'ai effectuée auprès des jeunes et à l'effort d'accompagnement de leurs projets par les acteurs du territoire. « L'innovation est relative à chaque territoire : si le projet n'est pas nécessairement original, il l'est au regard de l'histoire du territoire dans lequel il n'a jamais été mis en œuvre ni testé » (Hbila, 2015, p.76). La Ville d'Acigné s'inscrit nécessairement dans une démarche innovante car elle fait le choix de vouloir adapter ses actions aux jeunes de son territoire. Cette phase d'expérimentation devrait être poursuivie et soutenue par les élus, avec plus ou moins d'ambition, selon la politique de jeunesse qui sera définie. Je regarderai cela de loin, c'est là la frustration de quitter un processus qui s'inscrit dans le temps.

J'aime à penser que mon futur professionnel sera stimulant. Travailler auprès de cette population est un réel défi, tant par ses évolutions rapides que par sa transversalité, qui impose d'être en relation avec de nombreux acteurs. J'ai eu la chance de rencontrer une grande diversité de professionnels qui ont élargi mon regard sur différents accompagnements et multiples possibilités, visions de la jeunesse, perspectives, etc. Je mesure les intérêts mais aussi les difficultés du partenariat, pourtant essentiel dans le domaine de la jeunesse.

Je garde également en tête que le travail pour les jeunes se fait surtout avec eux. Ils peuvent être considérés comme des ressources du territoire, seulement si les professionnels jeunesse se positionnent également en tant que tels. La participation des jeunes et leur envie d'engagement s'ancrent dans un réel processus qui est long et s'accompagne. Les effets au sein du territoire ne seront peut-être pas visibles immédiatement et les pouvoirs publics ne devront pas s'attendre à des résultats rapides, mais l'objectif est de permettre aux jeunes de saisir des opportunités.

Le diagnostic partagé implique la participation de nombreuses personnes, compliquant la fusion des envies de chacun vers une politique de jeunesse commune. Dans certaines situations, des compromis sont à envisager pour les jeunes et les acteurs jeunesse, mais également pour les élus qui devront réajuster les moyens humains et financiers à la hauteur de l'innovation de leur politique.

Le professionnel jeunesse se place dans une position stratégique et privilégiée mais également délicate, en multipliant les relations, à la fois avec les jeunes, les élus, les partenaires extérieures et les acteurs œuvrant localement. Selon moi, cette ouverture est importante, d'autant plus lorsque l'on travaille avec de l'humain. Rester en lien avec le terrain donne du sens à la tâche effectuée et permet même de l'alimenter, j'ai pu le comprendre cette année.



---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Ouvrages

**Balasc-Variéras Christiane, de Caével Henri**, « Pourquoi les adolescents nous poussent-ils à inventer ? » ERES, Les recherches du Grape, 2008, 208 pages.

**Bier Bernard**, « Politiques de jeunesse et politiques éducatives », L'Harmattan, 2010, 262 pages.

**Donald Woud Winnicott**, « De la pédiatrie à la psychanalyse », Paris, Payot, Sciences de l'homme, 1958.

**Donzelot Jacques, Estèbe Philippe**, « L'Etat animateur : essai sur la politique de la ville », Esprit, Ville et Société, 1994, 238 pages.

**Galland Olivier**, « Les jeunes », La Découverte, Repères, 2009, 128 pages.

**Ion Jacques**, « La fin des militants ? », Editions de l'Atelier, Paris, 1997, 130 pages.

**Jodelet Denise**, « Les représentations sociales », PUF, Paris, 1989, 424 pages.

**Lebon Francis**, « Les animateurs socioculturels », La Découverte, Repères, 2009, 128 pages.

**Pickard Sarah**, "Politics, protest and young people: Political participation and dissent in 21st century Britain", Springer, (Anglais), 2019, 501 pages.

**(de) Singly François**, « Les adonaissants », Armand Colin, Paris, 2006, 400 pages.

**Walther Alther Andreas, Du Bois-Reymond Manuela, Biggart Andy** (dir.), "Participation and Transition, Motivation of Young Adults in Europe for Learning and Working", Peter Lang, Frankfurt am Main (Allemagne), 2006, 245 pages.

## Articles

**Bass Michel**, « Les jeunes sont-ils entendables ? », dans : Christiane Balasc-Variéras éd., *Pourquoi les adolescents nous poussent-ils à inventer ?* Toulouse, ERES, « Les recherches du Grape », 2008, p. 23-36.

**Becquet Valérie**, « Les « jeunes vulnérables » : essai de définition », *Agora débats/jeunesses*, 2012/3 (N° 62), p. 51-64.

**Bier Bernard, Richez Jean-Claude**, « Politique (locale) de jeunesse : enjeux et perspectives », *Cahiers de l'action*, 2010/3, (N° 29), p. 101-106.

**Bordes Véronique**, « La place des animateurs au sein de l'intervention sociale : quelle formation pour quelles missions ? », *Pensée plurielle*, 2007/2, (N° 15), p. 101-109.

**Briand Michel**, « De l'accès et des usages accompagnés à l'émancipation. La médiation numérique au temps d'une société en transition », *Cahiers de l'action*, 2017/1, (N° 48), p. 77-80.

**Cardon Dominique**, « La participation en ligne », *Idées économiques et sociales*, 2013/3, (N° 173), p. 33-42.

**Carrel Marion**, « La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne », *Informations sociales*, 2013/5, (N° 179), p. 144-151.

**Ciosi Laure**, « Projets participatifs avec des adolescents : les conditions de leur implication », *Informations sociales*, 2014/1, (N° 181), p. 42-49.

**David Olivier, Le Grand Éric, Loncle Patricia**, « Systèmes locaux et action publique : l'exemple des jeunes vulnérables », *Agora débats/jeunesses*, 2012/3 (N° 62), p. 81-95.

**Dumollard Marie, Halter Jean-Pierre**, « Quatre clés de compréhension des politiques municipales de jeunesse », Bulletin d'études et de synthèses de l'Observatoire de la jeunesse, INJEP, mai 2015, (N°26)

**Gambino Mélanie**, « Pratiques de jeunes et participation à la vie locale : regards croisés France Irlande », *Pour*, 2011/4, (N° 211), p. 177-185.

**Gravillon Isabelle**, « Comment la jeunesse refait le monde », *L'école des parents*, 2019/3, (N° 632), p. 32-38.

**Hbila Chafik**, « Améliorer le rapport entre jeunes et institutions », *Cahiers de l'action*, 2011/2, (N° 32), p. 55-68.

**Hbila Chafik**, « L'expérimentation : un levier pour faire évoluer les politiques locales de la jeunesse ? », *Agora débats/jeunesses*, 2015/1, (N° 69), p. 73-86.

**Hommage Corinne**, « La démarche de diagnostic territorial au service d'une dynamique partenariale et citoyenne », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 2007/1, (Vol. 40), p. 79-95.

**Jarry Bruno**, « La politique de jeunesse : éducation et prévention », *Cahiers de l'action*, 2010/3, (N° 29), p. 19-33.

**Lebon Francis**, « Les animateurs entre précarité, militantisme et gestion politique des quartiers », *Pensée plurielle*, 2013/1 (N° 32), p. 61-71.

**Loncle Patricia**, « Jeunes et politiques publiques : des décalages croissants », *Agora débats/jeunesses*, 2013/2, (N° 64), p. 7-18.

**Loncle Patricia**, « Politiques de jeunesse : de quoi parle-t-on ? », dans : Valérie Becquet éd., *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*. Nîmes, Champ social, « Questions de société », 2012, p. 15-31.

**Loncle Patricia, Guillemard Stéphanie, Guilloux Karine**, « Jeunesse : participation formelle et informelle », Jeupart1, 2014.

**Mabi Clément, Theviot Anaïs**, « Présentation du dossier. S'engager sur Internet. Mobilisations et pratiques politiques », *Politiques de communication*, 2014/2, (N° 3), p. 5-24.

**Maunay Emmanuelle, Poisson Fransez**, « L'action collective des adolescents : premiers pas d'entrepreneurs ? », *Agora débats/jeunesses*, 2017/1, (N° 75), p. 89-101.

**Marqué Gérard**, Chapitre X, « L'information jeunesse : un maillon essentiel dans la construction d'un projet », *Débats Jeunesses*. In: « Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires ». Paris, L'Harmattan, 2005, p. 155-167.

**Morvan Alexia**, « Des leviers d'apprentissages pour transformer la formation », Bulletin annuel de la recherche action «jeunes en ttrans, 2020, (N°4).

**Pleyers Geoffrey**, « Engagement et relation à soi chez les jeunes alteractivistes », *Agora débats/jeunesses*, 2016/1, (N° 72), p. 107-122.

**Précas Nikos**, « Regards sur le métier d'animateur », *Agora débats/jeunesses*, 2004, (N°36). p.30-38.

**Rizet Stéphanie**, « La junior association, un espace de politisation ? Le rapport au vote comme révélateur de ses effets ambivalents », *Agora débats/jeunesses*, 2009, (N°1), (Vol 51), p. 111-124.

**Roudet Bernard**, « Qu'est-ce que la jeunesse ? », *Après-demain*, 2012/4, (N ° 24, NF), p. 3-4.

**Shier Harry**, "Pathways to Participation: Openings, Opportunities and Obligations", *Children and Society*, Birmingham (Angleterre), 2001, (Vol 15), p. 107-117.

### **Thèses de doctorat**

**Davoust Lamour Laurence**, « S'engager pour se construire : un enjeu contemporain pour les jeunes ». Sociologie. Université de Bretagne occidentale – Brest, 2016.

**Chiron Pierre-Yves**, « La jeunesse s'engage avec passion ». Participation et décision dans un conseil de jeunes, entre prises et maîtrises. Education. Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris 10), 2016.

**Marcato Riccardo**, « L'insertion des jeunes en France et en Italie : politiques d'activation, stratégies institutionnelles et dynamiques professionnelles ». Italien (Italie). Economies et finances. Université Paris-Saclay. Università degli studi di Milano, 2016.

### **Rapports**

Postface de **Bertrand Schwartz** dans son rapport sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, septembre 1981, in, Poirier Corentin, « Associer les jeunes à la construction des politiques publiques de jeunesse », Cahiers de l'action, 2015/2 (N° 45), p. 79-83.

**Conseil supérieur du travail social**, « Le partage d'informations sur le territoire : mise en place du diagnostic partagé », dans : Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social. Sous la direction du Conseil supérieur. Rennes, Presses de l'EHESP, « Rapports du Conseil supérieur du travail social », 2013, p. 229-238.

**Halter Jean Pierre** (en collaboration avec Dumollard Marie), Villes et jeunesses. Nouvelles configurations de l'action publique locale en matière de jeunesse, rapport d'étude, INJEP, octobre 2014.

### Sites internet

« A propos de politique de jeunesse », Politique de jeunesse, Conseil de l'Europe. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.coe.int/fr/web/youth/about-youth-policy>

« Convention Internationale des Droits de l'Enfant ». Adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, le 20 novembre 1989. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.unicef.fr/sites/default/files/convention-des-droits-de-lenfant.pdf>

INSEE Analyses, « Métiers du sport et de l'animation en Bretagne : des emplois qui s'adaptent à une activité irrégulière », décembre 2017, (N°66). [En ligne]. Disponible sur : [http://bretagne.drjscs.gouv.fr/sites/bretagne.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/les\\_metiers\\_du\\_sport\\_et\\_de\\_l\\_animation\\_br\\_ina\\_66.pdf](http://bretagne.drjscs.gouv.fr/sites/bretagne.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/les_metiers_du_sport_et_de_l_animation_br_ina_66.pdf)

Interview de **Marion Carrel**, « Il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe », *Territoire*, Novembre 2007, (N°482). [En ligne]. Disponible sur : <http://www.adels.org/territoires/482.htm#adeux>

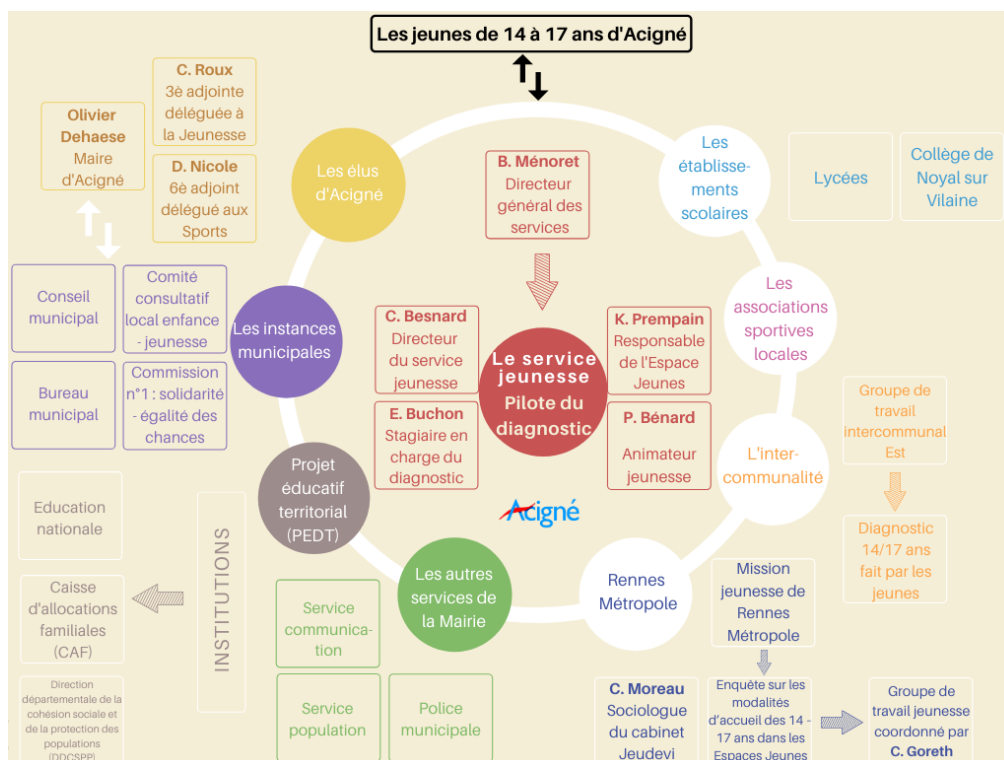
Interview de **Patricia Loncle** pour Animafac, « Patricia Loncle, l'engagement des jeunes au centre des débats », publiée le 9 avril 2013. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.animafac.net/blog/patricia-loncle-l-engagement-des-jeunes-au-centre-des-debats/>

« Municipales à Acigné. Olivier Dehaese présente sa liste et ses projets », article Ouest France, publié le 17 février 2020. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/elections/municipales/municipales-acigne-olivier-dehaese-presente-sa-liste-et-ses-projets-6741122>

# LISTE DES ANNEXES

## 1. Schéma d'acteurs

Schéma représentant les acteurs et les instances impliqués directement ou indirectement dans le diagnostic jeunesse de la Ville d'Acigné.





BUCHON	Elise	29 juin 2020
<b>Master 2 mention santé publique</b> <b>Parcours : « Enfance, jeunesse : politiques et accompagnements »</b>		
<b>Le diagnostic jeunesse partagé vecteur d'une démarche participative modifiant les contours de la politique de jeunesse à Acigné</b>		
<b>Promotion 2019-2020</b>		
<p><b>Résumé :</b></p> <p>La Ville d'Acigné souhaite redynamiser sa politique locale de jeunesse et notamment enrichir les propositions d'actions pour les 14-17 ans qui fréquentent peu l'espace jeunes. Les acteurs jeunesse sont désireux de recréer du lien avec ces jeunes et souhaitent qu'ils puissent participer au sein de la vie locale. Une réflexion, concernant l'adaptation de la politique de jeunesse au public qu'elle vise, est actuellement en cours. En amont, j'ai été recrutée pour réaliser le diagnostic jeunesse, axé sur les acignolais de 14 à 17 ans. J'ai souhaité qu'il s'intègre dans une dimension partagée en considérant la parole des jeunes mais également celle des élus, des professionnels jeunesse et des habitants. Suite à un travail d'enquête, la finalité de ce travail portait sur la proposition de préconisations et de pistes d'actions pour la future politique de jeunesse. Celles-ci sont principalement axées sur la valorisation de la participation des jeunes et de leur engagement.</p> <p>Dans ce travail réflexif, je reviens sur cette démarche de diagnostic partagé et sur son inscription dans un processus participatif faisant évoluer les actions jeunesse de la municipalité. Celles-ci s'ajustent en fonction des envies des jeunes, qui semblent vouloir être acteurs de leurs temps libres et plus largement de la politique locale qui les concerne.</p>		
<p><b>Mots-clés :</b></p> <p>Politiques locales de jeunesse, participation, diagnostic partagé, projets jeunes</p>		
<p><i>L'Ecole des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1 et l'Université Rennes 2 n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		